

AVIS DE CONVOCATION

Réunion ordinaire du Conseil (Séance publique)

Vous êtes par la présente convoqués à la

Réunion du : Conseil scolaire Viamonde
Date et heure : Le 24 mars 2017 à compter de 19 h 30
Endroit : **PAR AUDIOCONFÉRENCE**

Le numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence : (416) 523-2005



RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (Séance publique)

Le 24 mars 2017 à compter de 19 h 30
PAR AUDIOCONFÉRENCE

ORDRE DU JOUR

Appel des membres

1. **Affaires courantes :**

- 1.1 Approbation de l'ordre du jour
- 1.2 Déclaration de conflit d'intérêts
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique du 24 février 2017
- 1.4 Questions découlant du procès-verbal de la séance publique du 24 février 2017

2. Rapport de la direction de l'éducation :

- 2.1 Rapport n° 2 du CPP

3. **Rapports émanant des secteurs**

3.1 **Communications**

- 3.1.1 Politique 1,09 –Accès à l'information et protection de la vie privée

3.2 **Éducation**

- 3.2.1 Rapport n° 7 du CCED
- 3.2.2 Projet de recherche-action : Sondage sur la consommation des drogues et la santé des élèves en Ontario

4. Avis de motion

5. Rapport de représentation :
 - 5.1 ACÉPO

6. Adoption des résolutions des points suivants de la séance à huis clos en séance publique :
 - ▶ Point n° 3.1.1 - Budget révisé – Agrandissement du siège social
 - ▶ Point n° 3.1.2 -Budget – École secondaire conjointe à Hamilton

7. Levée de la réunion

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

NON ADOPTÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE (Séance publique)

Le 24 février 2017

Le Conseil se réunit en séance publique de 19 h 30 à 21 h dans la salle Allure de l'hôtel Holiday Inn Toronto Yorkdale au 3450, rue Dufferin, Toronto (Ontario).

Membres présents :

Conseiller Julien Baeta	membre élu pour la partie est de la ville de Toronto comprenant les quartiers électoraux 8, 9, 10, 12, 15, 16, 23, 24, 25, 26, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44 (par audioconférence)
Conseiller Guy Belcourt	membre élu pour les circonscriptions de Bruce, Grey, Simcoe et Dufferin
Conseillère Véronique Emery	membre nommée représentant la municipalité régionale de Niagara comprenant Fort Erie, Niagara Falls, Pelham, Port Colborne, Thorold, Welland et Wainfleet (par audioconférence)
Conseillère Redjy Georges	élève conseillère élue, représentant les écoles secondaires
Conseiller Pierre Girouard	membre élu pour les municipalités régionales de Hamilton-Wentworth, Halton, circonscription de Brant et la partie de la municipalité régionale de Niagara comprenant Grimsby, Lincoln, Niagara-on-the-Lake, St-Catharines et West Lincoln (par audioconférence)
Conseiller François Guérin	membre élu pour la municipalité régionale de York (vice-président)
Conseillère Koubra Hagggar	élève conseillère élue, représentant les écoles secondaires
Conseiller Pierre Lambert	membre élu pour la municipalité régionale de Haldimand-Norfolk, les circonscriptions d'Oxford, d'Elgin, Lambton et la municipalité de Chatham-Kent
Conseillère Sylvie Landry	membre élue pour la circonscription de Haliburton, Northumberland, Peterborough, Victoria et la municipalité municipale régionale de Durham (par audioconférence)
Conseiller Jean-François L'Heureux	membre élu pour la partie ouest de la ville de Toronto comprenant les quartiers électoraux 1, 2, 3, 4,5, 6, 7, 11, 13, 14, 17, 18,19 (président)
Conseillère Chloë Robert	membre élue de la partie centre de la ville de Toronto comprenant les quartiers électoraux 20, 21, 22, 27, 28, 29, 30, 31, 32
Conseiller Yvon Rochefort	membre élu pour la région de Peel
Conseiller Denis Trudel	membre élu pour la municipalité régionale de Waterloo, les circonscriptions de Wellington, Middlesex, Perth et Huron
Conseiller Guillaume Teasdale	membre élu pour la circonscription d'Essex (par audioconférence)

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

24 février 2017

Membres de l'administration présents :

M. Martin Bertrand, directeur de l'éducation
M. Sébastien Fontaine, surintendant de l'éducation
M^{me} Claire Francoeur, directrice des communications et du marketing
M. Miguel Ladouceur, directeur du SIEP
M. Sylvain Landriault, surintendant de l'éducation
M^{me} Sylvie Longo, surintendante exécutive
M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim
M. Jason Rodrigue, adjoint à la surintendance des affaires
M^{me} Marie-Josée Smith, directrice des ressources humaines
M^{me} Tricia Verreault, adjointe à la surintendance de l'éducation
M^{me} Désirée Bigaignon, secrétaire de séances

1. RECONNAISSANCE EN MÉMOIRE

Le vice-président du Conseil, conseiller Guérin, demande à l'assemblée d'observer une minute de silence à l'intention des membres du personnel qui ont été éprouvés par le décès d'un de leurs proches.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Rochefort, propose :

QUE l'ordre du jour soit approuvé.

La motion est adoptée.

3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU 19 JANVIER 2017

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Trudel, propose :

QUE le procès-verbal de la séance publique du 19 janvier 2017 soit adopté.

La motion est adoptée.

5. PRÉSENTATION LIÉE AUX INITIATIVES PRIORITAIRES DU PLAN STRATÉGIQUE

5.1 Animation culturelle

M. Bernard Lachapelle, directeur des services pédagogiques, volet PAL, fait une présentation sur trois projets d'animation culturelle, notamment, i) Monde le son; ii) Improvisation et iii) la Grande Traversée. Avec un vidéoclip à l'appui il donne un aperçu des activités qui ont eu lieu dans chaque discipline. Il indique que l'activité Monde de son est à sa deuxième édition cette année. 140 élèves y participeront au mois d'avril à cette édition qui se déroulera à l'École secondaire Toronto-Ouest. Quant à la ligue d'improvisation, il y a eu des tournois régionaux et 200 élèves se sont inscrits à cette activité. La Grande Traversée a connu également bien du succès. Les élèves participent soit en prenant part à la course soit dans l'école hôte qui accueille les cyclistes durant leur traversée.

Conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Belcourt, propose par la suite :

QUE la présentation sur les activités d'animation culturelle liées aux initiatives pédagogiques du plan stratégique soit reçue.

Lamotion est adoptée.

8. RAPPORT DES ÉLÈVES MEMBRES DU CONSEIL

Les deux élèves conseillères Redjy Georges et Koubra Haggar présentent, à tour de rôle, leur rapport au Conseil en donnant un aperçu des activités auxquelles elles ont participé en tant qu'élèves conseillères ainsi que les activités organisées dans les écoles durant le mois écoulé.

Voici donc un aperçu :

Le 22 février toutes les écoles du CSViamonde ont participé à la journée Viarose. Les élèves et les membres du personnel ont porté du rose pour démontrer leur appui à sensibiliser toutes les personnes contre l'intimidation.

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

24 février 2017

Plusieurs écoles incluant le Collège français de Toronto ont témoigné leur solidarité avec les victimes de l'attaque d'une mosquée dans la ville de Québec en tenant des vigiles à leur intention. Koubra a prononcé un discours en français lors d'un rallye dans la ville de Hamilton pour cette même cause.

Toutes les écoles ont célébré la St Valentin de plusieurs façons. Par exemple, à l'École Norval-Morrisseau, le conseil des élèves a créé un kiosque de cupcakes qu'ils ont partagé gratuitement en échange d'un câlin. D'autres écoles ont organisé des danses. La vente de valentin-o-grammes était très populaire auprès des élèves. Ils en achetaient pour remettre à leurs amis avec des messages d'amour et d'amitié.

Les écoles ont toutes souligné le mois de l'histoire des Noirs en organisant diverses activités. L'École Georges-P.-Vanier a accueilli Just Aissi pour animer un atelier de danse de Gumboots, originaire de l'Afrique du Sud. Les élèves de l'École de Lamothe-Cadillac ont visité le musée à Hamusberg. Le 28 février, l'école aura quelques présentations pour clôturer le mois de l'histoire des Noirs lors de leur rassemblement mensuel. L'École Jeunes sans frontières a organisé une activité intitulée «Qui suis-je?» en se référant à des personnalités marquantes de l'histoire des Noirs. Des élèves de certaines classes ont livré une exhibition d'œuvres d'art (peintures, art sonore et sculptures). Une journée a été décrétée «Journée Haïti» où un atelier de danse africaine a été offert à toute l'école.

Plusieurs élèves de 11^e et 12^e années des écoles du CSViamonde sont allés à Ottawa pour participer à l'activité «36 heures à la Cité collégiale». Cette activité était offerte à tous les élèves de 11^e et 12^e années de partout en province.

Les élèves du palier secondaire de l'école Ronald-Marion ont accueilli les élèves de la 6^e année des écoles Antonine-Maillet et Alexandre Dumas pour une journée d'orientation et d'activités.

Les activités sportives sont très populaires dans plusieurs écoles. L'École de Lamothe-Cadillac a organisé un tournoi de ballon-panier entre certaines écoles de Windsor auquel ont participé des élèves de 6^e, 7^e et 8^e années. L'équipe de natation senior de l'École Jeunes sans frontières a participé à un tournoi de natation régional. En plus des tournois de soccer, il y avait des tournois d'improvisation auxquels les équipes de l'école Ronald-Marion ont participé au cours du mois de février.

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

24 février 2017

Les 13 et 16 février, le comité participatif des élèves de Viamonde a tenu sa deuxième rencontre régionale par vidéoconférence. Lors de cette rencontre, les membres ont discuté de la politique et les directives administratives sur le code de tenue vestimentaire du Conseil et de plusieurs autres sujets.

Dans leur rôle en tant qu'élèves conseillères Redjy et Koubra ont participé au symposium sur l'éducation publique organisé par Ontario Public School Boards Association (OPSBA) et l'Association des conseils scolaires publics de l'Ontario (ACÉPO).

De plus, elles ont toutes les deux participé à la rencontre du Regroupement des élèves conseillères et conseillers francophones de l'Ontario (RECFO) qui a eu lieu du 17 au 19 février en collaboration avec Ontario Student Trustees' Association (OSTA-AECO). Redjy souligne que la rencontre était un succès, car les participants ont eu l'occasion de travailler de concert sur des sujets communs et ont eu également l'occasion d'assister à des conférences données par plusieurs dignitaires.

Le conseil de représentation de la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO) s'est rencontré à Ottawa au début du mois de février. Lors de cette rencontre, les membres ont entamé plusieurs discussions enrichissantes et ont eu la chance d'avoir des échanges quant aux divers enjeux et réalités de la jeunesse franco-ontarienne avec l'Honorable Marie-France Lalonde, ministre déléguée aux Affaires francophones.

Conseillère Robert, appuyée par conseiller Lambert, propose par la suite :

QUE le rapport des deux élèves conseillères élues soit reçu.

La motion est adoptée.

5. RAPPORT DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

5.1 Nouvelles du système

Le directeur de l'éducation présente aux membres du Conseil les nouvelles du système dont voici :

Le 23 janvier, douze élèves de la 10^e à la 12^e année de l'École secondaire Jeunes sans frontières ont participé au Dragon's Juniors francophones. À la formule de «Dragons' Den», ils ont présenté leurs projets de démarrage d'une entreprise estivale

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

24 février 2017

devant un jury composé d'entrepreneurs chevronnés. Ils couraient, par la même occasion, la chance de recevoir une bourse de départ de 1 000\$.

Le 1^{er} février, l'École élémentaire Mathieu-Da-Costa a marqué le lancement du mois de l'histoire des Noirs par une cérémonie tout en couleur et en musique. L'école a été choisie pour son caractère symbolique puisqu'elle est la seule école canadienne à porter le nom du premier Noir à avoir laissé sa marque dans l'histoire du Canada.

Le 2 février, le prix Micheline-Persaud 2017 a été décerné à mesdames Eugenia Doval de l'École élémentaire Charles-Sauriol de Toronto et Diane Quessy nouvellement retraitée de l'École élémentaire L'Harmonie de Waterloo. Ce prix, remis par l'ABO-Franco vise à souligner la promotion du français dans les bibliothèques de l'Ontario. Mesdames Doval et Quessy ont été reconnues pour leur contribution au développement du programme de français intitulé «La forêt de la lecture».

Le 7 février, le Collège français de Toronto a organisé une vigile en hommage aux victimes de l'attentat survenu la semaine dernière à la mosquée de Sainte-Foy au Québec. L'école élémentaire Gabrielle-Roy de Toronto a, pour sa part, organisé une visite d'un groupe d'élèves de 5^e et 6^e années à la mosquée de son quartier. «De beaux exemples d'ouverture aux autres et de solidarité de la part des élèves et des membres du personnel.» souligne le directeur de l'éducation.

Grâce à la grande générosité de la communauté scolaire, les élèves de l'École élémentaire Champlain de Welland ont maintenant accès à un laboratoire de fabrication. Cet espace de création et de découverte intitulé en anglais «Makerspace» a été inauguré le 9 février. Celui-ci est un lieu visant à stimuler les talents artistiques chez les élèves et laisser libre cours à leur créativité.

Comme chaque année, les élèves des écoles ont célébré joyeusement la journée de la Saint-Valentin. Habillés de rouge ou de rose, diverses activités sur cette thématique ont été organisées par le personnel pour transmettre des messages de paix, d'amour et d'amitié dans nos écoles.

Les 14 et 15 février, les écoles secondaires de Lamothe-Cadillac de Windsor et Gaétan-Gervais d'Oakville étaient réciproquement

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

24 février 2017

hôtes des deux derniers tournois régionaux de la ligue d'improvisation des élèves de Viamonde, appelé amicalement la LIEV. L'ensemble des rencontres régionales a permis aux élèves de se préparer en vue du grand championnat de la LIEV qui regroupera les écoles secondaires du CSViamonde du 1^{er} au 3 mars prochain à l'École secondaire Confédération de Welland.

Les contes de cinq élèves de l'École secondaire Étienne-Brûlé de Toronto et d'une élève de l'École secondaire Gabriel-Dumont de London ont été sélectionnés par le jury du concours d'écriture «Les Zinspirés» du Théâtre français de Toronto. Ils courent maintenant la chance de faire partie de la prochaine production théâtrale «Les Zinspirés» qui se tiendra à l'automne 2017.

L'inclusion, la diversité, le respect des différences ont été soulignés le mercredi 22 février dans toutes les écoles et bureaux administratifs du CSViamonde lors de la 3^e édition de la journée thématique Viamonde Viarose. Cette journée vise à mobiliser les élèves et le personnel contre toute forme d'intimidation.

Un groupe d'élèves de la 4^e année de l'École élémentaire Félix-Leclerc de Toronto a passé une journée dans les studios de la radio francophone CHOQ-FM de Toronto où ils ont notamment fait des enregistrements. L'émission a été diffusée sur les ondes de CHOQ-FM hier soir, le jeudi 23 février à 18 heures.

Conseillère Robert, appuyée par conseiller Rochefort, propose par la suite :

QUE le rapport de la direction de l'éducation sur les nouvelles du système soit reçu.

La motion est adoptée.

6. RAPPORTS ÉMANANT DES SECTEURS

6.1 ÉDUCATIFS

6.1.1 Rapport sur les comités d'admission

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport présenté sur les comités d'admission.

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

24 février 2017

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Belcourt, propose donc :

QUE le rapport en date du 24 février 2017 sur les comités d'admission soit reçu.

QUE le Conseil approuve l'admission des élèves comme il est recommandé par les comités d'admission respectifs.

Les motions sont adoptées.

6.1.2 **Rapport n° 6 (2016-2017) du CCED (page 16)**

Après avoir pris connaissance du rapport n° 6 du CCED, conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Trudel, propose :

QUE le rapport n° 6 du CCED (2016-2017) soit reçu.

La motion est adoptée.

6.1.3 **Approbation des politiques :**

6.1.3.1 **Politique et directives administratives 3.24 – Conseils d'école**

Après avoir passé en revue la politique 3,24 révisée sur les conseils d'école, conseiller Lambert, appuyé par conseiller Trudel, propose :

QUE le rapport en date du 24 février 2017 intitulé «Politique et directives administratives 3,24 – conseils d'école soit reçu.

QUE le Conseil approuve la politique 3,24 – Conseils d'école.

Les motions sont adoptées.

6.1.3.2 **Politique et directives administratives 3,27 – Processus de sélection pour le choix du nom d'une école ou pour renommer une école existante**

Lors de l'examen de la politique révisée 3,27, quelques autres modifications sont apportées.

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Trudel, propose par la suite :

QUE le rapport en date du 24 février 2017 intitulé «Politique et directives administratives 3,27 – Processus de sélection pour le choix du nom d'une école ou pour nommer une école existante» soit reçu tel que modifié.

QUE le Conseil approuve la politique 3,27 – Processus de sélection pour le choix du nom d'une école ou pour nommer une école existante pour le choix du nom d'une école ou pour nommer une école existante.

Les motions sont adoptées.

6.1.3.3 **Politique et directives administratives 3,33 – Le rassemblement au début du jour de classe et lors de cérémonies publiques**

Les membres du Conseil prennent connaissance de la politique et les directives administratives 3,33 – Le rassemblement au début du jour de classe et lors de cérémonies publiques.

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Belcourt, propose par la suite :

QUE le rapport sur la politique et les directives administratives 3,33 – Le rassemblement au début du jour de classe et lors de cérémonies publiques présenté en date du 24 février 2017 soit reçu.

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

24 février 2017

QUE la politique et les directives administratives révisées soient envoyées aux instances habituelles aux fins de consultation.

Les motions sont adoptées.

6.1.4 **Zones de fréquentation scolaire – séance de consultation à l'École élémentaire des Quatre-Rivières**

Les membres du Conseil examinent le rapport de l'administration portant sur la séance de consultation qui a eu lieu à l'École élémentaire des Quatre-Rivières portant sur la révision effectuée à la zone de fréquentation scolaire de l'École secondaire Roméo-Dallaire.

À la suite des échanges de vues à ce sujet, conseiller Rochefort, appuyé par conseillère Robert, propose :

QUE le rapport en date du 24 février 2017 intitulé «Séance de consultation publique – École élémentaire des Quatre-Rivière» soit reçu.

QUE le Conseil approuve le changement de la zone de fréquentation de l'École secondaire Roméo-Dallaire tel que présenté.

Les motions sont adoptées.

6.1.5 **Proposition de recherche – Virage à l'ère numérique**

L'administration présente un rapport faisant état d'un projet de recherche intitulé «Virage à l'ère numérique».

Après avoir passé en revue la documentation, conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Lambert, propose :

QUE le rapport en date du 24 février 2017 sur la proposition de recherche – Virage à l'ère numérique soit reçu.

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

24 février 2017

QUE la stratégie d'évaluation dans le cadre de la proposition de recherche – virage à l'ère numérique soit approuvée.

Les motions sont adoptées.

6.1.6 Sortie éducative

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport présenté sur la sortie éducative qu'entreprendront des élèves des écoles élémentaires Champlain et Nouvel Horizon ainsi que des élèves de l'École secondaire Confédération.

À la suite des échanges de vues à ce sujet, conseiller Trudel, appuyé par conseiller Lambert, propose :

QUE le rapport en date du 24 février 2017 sur la sortie éducative soit reçu.

QUE la demande pour le voyage aux États-Unis qu'entreprendront des élèves des écoles Champlain, Nouvel Horizon et Confédération soit approuvée.

Les motions sont adoptées.

6.1.7 Calendriers scolaires 2017-2018

Après avoir examiné le rapport de l'administration sur les calendriers scolaires 2017-2018, conseiller Lambert, appuyé par conseiller Trudel, propose les motions suivantes :

QUE le rapport en date du 24 février 2017 sur les calendriers scolaires 2017-2018 soit reçu.

QUE les calendriers scolaires 2017-2018 présentés en annexe au rapport de l'administration soient approuvés.

Les motions sont adoptées.

6.1.8 **Lettre d'appui au Toronto DSB à l'intention de la ministre de l'Éducation**

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport de l'administration au sujet d'une lettre d'appui au Toronto DSB sollicitant la ministre de l'Éducation d'effectuer un examen dans l'optique de formuler des recommandations concrètes pouvant contribuer à faire en sorte que le programme d'études utilisé dans les écoles publiques tienne davantage compte et soit plus représentatif des collectivités ethnoraciales en Ontario.

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Belcourt, propose donc :

QUE le rapport en date du 24 février 2017 sur la proposition d'une lettre d'appui au Toronto DSB à l'intention de la ministre de l'Éducation soit reçu.

QUE le Conseil scolaire Viamonde appuie la requête du Toronto DSB en envoyant une lettre à la ministre de l'Éducation demandant une révision des programmes-cadres actuels.

Les motions sont adoptées.

6.2 **COMMUNICATIONS**

6.2.1 **Politique 1,13- Langue de communication**

Après avoir pris connaissance de la politique 1,13- Langue de communication, conseiller Trudel, appuyé par conseiller Lambert, propose :

QUE le rapport en date du 24 février 2017 intitulé «Politique 1,13 – Langue de communication» soit reçu.

QUE le Conseil approuve la politique 1,13 – Langue de communication telle que présentée.

Les motions sont adoptées.

7. RAPPORT DE REPRÉSENTATION

7.1 Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO)

Le président du Conseil indique que le conseil d'administration a tenu la réunion d'organisation du nouveau conseil d'administration. Parmi les dossiers traités, une consultation a été effectuée auprès des membres au sujet de la structure organisationnelle de l'ACÉPO. Une présentation sera faite à cet effet lors de la réunion du CA du mois de mars.

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Guérin, propose par la suite :

QUE le rapport de représentation à l'ACÉPO soit reçu.

La motion est adoptée.

8. EFFECTIFS SCOLAIRES

Après avoir examiné le rapport sur les effectifs scolaires, conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Trudel, propose :

QUE le rapport sur les effectifs scolaires en date du 24 février 2017 soit reçu.

La motion est adoptée.

9. CORRESPONDANCE

Les membres du Conseil prennent connaissance de la lettre suivante :

9.1 La lettre du président du Conseil adressée au président du comité sur le budget de la ville de Toronto requérant de revoir la position de la Ville de Toronto en ce qui concerne les coupures quant aux ententes de financement avec les conseils scolaires qui diminueraient les coûts opérationnels des garderies de la ville de Toronto.

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Trudel, propose par la suite :

QUE la correspondance ci-dessus mentionnée soit reçue.

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

24 février 2017

La motion est adoptée.

10. **ADOPTION DES RÉSOLUTIONS DE LA SÉANCE À HUIS CLOS EN SÉANCE PUBLIQUE**

Conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Trudel, propose :

QUE les résolutions adoptées en séance à huis clos pour les points mentionnés ci-après soient rapportés en séance publique.

La motion est adoptée.

11.1 **Changements au sein du personnel**

QUE les changements au sein du personnel présentés dans le rapport de l'administration soient adoptés.

11.2 **Mise en disponibilité de propriétés provenant de conseils scolaires de langue anglaise**

*QUE le Conseil confirme au **Grand Erie District School Board** que le **Conseil scolaire Viamonde** n'a pas d'intérêt dans la propriété mentionnée ci-dessous.*

1. L'ancienne école Fairview située au 34, Norman St. à Brantford

*QUE le Conseil confirme au **Peterborough Victoria Northumberland and Clarington Catholic DSB** que le **Conseil scolaire Viamonde** n'a pas d'intérêt dans la propriété mentionnée ci-dessous.*

1. L'école St John Catholic Elementary située au 1047 portage Rd à Kirkfield

11.3 **Budget de rénovation de l'École élémentaire Charles-Sauriol**

QUE le Conseil approuve le budget révisé pour l'école élémentaire Charles-Sauriol.

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

24 février 2017

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

À 21 h, l'ordre du jour étant épuisé, conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Lambert, propose :

QUE la séance publique soit levée.

La motion est adoptée.

Le directeur de l'éducation,

Le président du Conseil,

Martin Bertrand

Jean-François L'Heureux

RAPPORT N^o 6 (2016-2017) COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Le 24 février 2017

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le comité a tenu une réunion le 14 février 2017 de 17 h 30 à 18 h 30 dans la salle du Conseil et par audioconférence sous la présidence de M^{me} Françoise Pelletier.

Membres présents :

dans la salle du Conseil :

M. Ali Liénaux, directeur général adjoint représentant le Centre francophone M^{me} Françoise Pelletier, représentante d'Autisme Ontario, Metro Toronto Chapter (**coprésidente du comité**)

M. Yvon Rochefort, membre du Conseil, CSViamonde

Par audioconférence :

M. François Guérin, vice-président du Conseil, CSViamonde (**coprésident du comité**)

M^{me} Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto

M^{me} Chloë Robert, membre du Conseil, CSViamonde

M^{me} France Vaillancourt, représentante du Centre de santé communautaire pour la région de Hamilton/Niagara

Membres absentes :

M^{me} Claire McDonald, représentante de La Clé d'La Baie

M^{me} Kosita Musabye, représentante du Programme de soutien en milieu scolaire au Hamilton Health Sciences

Membres de l'administration présents :

M^{me} Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves

M^{me} Jacqueline Levasseur, directrice des services aux élèves

M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim

M^{me} Désirée Bigaïgnon, secrétaire de séances du Conseil

Votre comité vous informe :

1. Qu'il a reçu une présentation de M^{me} Tammy Couture, consultante en autisme au sein du CSViamonde ayant pour objet : «**La démystification de l'évaluation du langage de base et des compétences d'apprentissage (VR ABLLS-R)**». Après avoir mis en contexte cet outil d'évaluation, elle a passé en revue les objectifs, le

POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

24 février 2017

- but, les avantages ainsi que le système de cotations et les domaines de compétences. Puis avec des schémas à l'appui, elle a expliqué comment l'évaluation du langage est faite en utilisant la grille de repérage des compétences. Avant de conclure la présentation, elle a donné un aperçu de la corrélation entre le curriculum de l'Ontario et ABLLS-R ainsi que l'intégration d'ABLLS dans le programme d'enseignement individualisé (PEI).
2. Que mesdames Michelle Dalcourt et Jacqueline Levasseur directrices des services aux élèves ont présenté à tour de rôle la gamme de **formations offertes respectivement en janvier 2016 et février 2017** en indiquant les thèmes abordés, le public ciblé ainsi que les animateurs et le contenu de la formation.
 3. Qu'il a reçu la documentation suivante :
 - i) Le sommaire de la réunion du Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté (CCMEED), 5 octobre 2016
 - ii) La copie de la lettre du Nipissing-Parry Sound Catholic DSB adressée à ministre de l'Éducation ayant pour objet : «Special Education Funding Formula»
 4. Que la **prochaine réunion** a été fixée pour le 7 mars 2017 de 17 h 30 à 19 h 30 au siège social de Toronto. Les personnes qui ne peuvent se rendre sur place et ceux à l'extérieur de Toronto ont toujours l'occasion de participer à la réunion par moyens électroniques.

Pour accéder à la documentation de l'ordre du jour de la réunion, vous pouvez cliquer sur le lien :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/odj_14_fevrier_2017.pdf

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport n° 6 du CCED (2016-2017) soit reçu.

**Le surintendant de l'éducation
par intérim**

La coprésidente du comité

Michel Laverdière

Françoise Pelletier

REÇU AU CONSEIL, LE 24 FÉVRIER 2017

POINT NO 2.1 DE L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT N° 2 (2016-2017) Comité de participation des parents (CPP)

Le 24 mars 2017

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le CPP a tenu une réunion le 6 mars 2017 de 18 h 30 à 19 h 55 dans la salle du Conseil du siège social situé au 116, Cornelius Parkway, Toronto (Ontario) sous la présidence de M. Youssouf Kalogo, coprésident du comité.

Membres du comité présents :

Membres du Conseil :

M. Guillaume Teasdale, membre du Conseil (par audioconférence)

Parents :

M. Patrick Brault, membre représentant la région du Sud-Ouest (par audioconférence)

M. Youssouf Kalogo, membre représentant la région de Toronto

M. Louis Kdoh, membre représentant la région de Peel (par audioconférence)

M^{me} Geneviève Oger, membre représentant la région de Toronto (par audioconférence)

Absente :

M^{me} Véronique Emery, membre du Conseil

M. Bruno Loones, membre représentant la région du Nord

Membres de l'administration présents :

M Martin Bertrand, directeur de l'éducation

M^{me} Tricia Verreault, adjointe à la surintendance de l'éducation

M^{me} Désirée Bigaignon, secrétaire de séances du Conseil

Invitée : M^{me} Maryse Francella, experte-conseil et personne ressource pour le projet d'engagement des parents

Votre comité vous informe :

1. Qu'il a reçu un exposé de l'experte-conseil, M^{me} Maryse Francella quant au déroulement et les objectifs de la **séance de formation sur l'engagement des parents** qui aura lieu le 24 avril 2017 à l'École secondaire Toronto-Ouest. En outre, elle a fait part de quelques thématiques qui seront abordées.
2. Qu'il a reçu la documentation par rapport au **colloque provincial des CPP** qui aura lieu le 8 avril 2017. Deux membres du CPP y participeront. Il s'agit du coprésident, M. Youssouf Kalogo et M. Patrice Brault.

POINT NO 2.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Étant donné que le ministère a également offert à chaque conseil scolaire la possibilité d'envoyer cinq membres de conseils d'école au colloque, l'invitation a donc été lancée à toutes les présidences des conseils d'école du Conseil. Le choix des participants se fera parmi les cinq premiers membres des conseils d'école qui indiqueront leur intérêt à y participer.

3. Que l'adjointe à la surintendance de l'éducation a été mandatée d'élaborer une **demande de subvention pour un projet régional pour 2017-2018**, et ce, de concert avec le coprésident, M. Y. Kalogo. Un rapport à cet effet sera présenté à la réunion du 24 avril.
4. Qu'il a reçu les **politiques** 1,07 – services de garde et 3,33 – rassemblement au début de la journée de classe et lors de cérémonies publiques **pour rétroaction** et ce, dans le cadre de la consultation sur ces deux politiques.
5. Qu'il a reçu une **candidature d'un parent** afin de pourvoir au poste vacant au CPP **pour la région de Toronto** à la suite de la démission d'un membre. Voir ci-après la recommandation du CPP.
6. Que la **prochaine réunion** aura lieu le 24 avril 2017 à l'École secondaire Toronto-Ouest à 18 h 30 suivie de la séance de formation pour les membres des conseils d'école qui débutera à 18 h 45 avec l'accueil des parents.

Qu'il a revu l'horaire des réunions à la demande d'un parent. Après consultation auprès des membres, il est donc entendu de modifier l'horaire. Les réunions commenceront dorénavant à 18 h 45 au lieu de 18 h 30, et ce, à compter de la réunion du 13 novembre.

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport n° 2 du CPP (2016-2017) présenté en date du 24 mars 2017 soit reçu.

QUE le Conseil approuve la nomination de M. Mohamed Sekkak comme représentant de la région de Toronto pour un mandat d'un an, soit de 2016-2017.

Le directeur de l'éducation ,

Le coprésident du comité,

Martin Bertrand

Youssef Kalogo

POINT NO 3.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 24 mars 2017

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Politique et directives administratives 1,09 – Accès à l'information et protection de la vie privée

PRÉAMBULE

La Politique1,09 - Accès à l'information et protection de la vie privée a été créée en septembre 2009. Le document a été révisé à deux reprises soit en 2011 ainsi qu'en 2013. La version ébauche de cette politique et de la directive administrative a été envoyée pour consultation auprès des instances habituelles à l'automne dernier.

SITUATION ACTUELLE

Vous trouverez à l'annexe A, la politique. Aucune modification n'a été apportée à la politique.

Les commentaires reçus lors de la consultation en ce qui a trait à la politique sont fournis à l'annexe B du présent rapport.

De plus, vous trouverez, à titre de renseignement, les directives administratives à l'annexe C,

IL EST RECOMMANDÉ

Que le rapport en date du 24 mars 2017 intitulé la Politique1,09 - Accès à l'information et protection de la vie privée soit reçu.

QUE le Conseil approuve la politique 1,09 - Accès à l'information et protection de la vie privée telle que présentée.

Préparé par :
La directrice des communications et du marketing,
Claire Francoeur

Présenté par :
Le directeur de l'éducation
Martin Bertrand

p. j.

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Approuvée le 26 septembre 2009

Révisée le 27 janvier 2011

Révisée le 25 mai 2013

Prochaine révision en 2014-2015

GÉNÉRALITÉS

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) s'engage à respecter la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée* (appelée la *Loi* dans la présente politique pour alléger le texte) auquel il est assujéti.

Le but de la *Loi* est :

- de s'assurer que les institutions publiques sont ouvertes et agissent de façon responsable vis-à-vis du public en accordant le droit d'accès aux renseignements qui sont du ressort du public; et
- de protéger la vie privée des particuliers en contrôlant la façon dont les institutions recueillent, utilisent, divulguent et conservent les renseignements personnels.

Le Conseil, qui est au service des membres de sa communauté, souscrit entièrement à l'esprit de la *Loi*. Il se veut donc ouvert au public tout en s'assurant du respect de la vie privée des particuliers, que ce soit les élèves qui fréquentent ses écoles, leurs parents, tuteurs ou tutrices, les membres des conseils d'école, l'ensemble de son personnel, les bénévoles, les membres de sa communauté et le public en général.

Le Conseil désire également établir une communication ouverte et franche avec sa communauté et qu'un climat de confiance et d'étroite collaboration règne entre elle et lui.

Pour bien desservir sa communauté, le Conseil se doit de bien la renseigner, lui donner les moyens pour qu'elle puisse faire part de son opinion et lui fournir tous les éclaircissements dont elle a besoin pour comprendre la portée de ses décisions.

Pour ce faire, le Conseil s'engage à lui fournir tous les renseignements susceptibles de l'intéresser qui sont du ressort du public et de la tenir au courant de ses orientations. Il s'évertue à jouer un rôle proactif visant à tenir ses contribuables au courant des développements qui les concernent. Il a pour principe d'informer régulièrement le public des questions qu'il traite et des décisions qu'il prend. Les principaux moyens de diffusion utilisés sont le site Web du Conseil et ceux de ses écoles, les communiqués de presse, les bulletins de nouvelles du Conseil et de ses écoles, les avis qui paraissent dans les journaux, les avis de convocation aux assemblées ou réunions qui sont diffusés sur son site Web ou par l'entremise de ses écoles ou tout autre moyen à la disposition du Conseil.

DÉLÉGATION DE POUVOIR

Le Conseil désigne la présidence du Conseil comme personne responsable de l'application de la *Loi*.

Le Conseil délègue les attributions de la personne responsable du Conseil à la direction de

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

l'éducation et, à travers elle, à la personne responsable de la coordination de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée.

En dépit de la délégation des attributions, la personne responsable est celle qui rend compte de toutes les mesures et de toutes les décisions prises en vertu de la *Loi*.

DÉFINITIONS

Renseignements généraux

Les renseignements généraux consistent en des renseignements ou documents publics détenus par le Conseil sans égard de leur mode de transcription (qu'ils soient sous forme imprimée, sur film, sur cassette, sur CD-rom, sur microfilm ou accessibles au moyen de dispositifs électroniques, etc.) qui ne sont pas de nature personnelle ou confidentielle et qui ne sont pas exempts d'accès en vertu de la *Loi* ou de tout autre loi ou règlement. Voici quelques exemples de renseignements généraux qui sont disponibles au public ou qui peuvent l'être sur demande : les politiques et directives administratives du Conseil, les conventions collectives ratifiées, les ordres du jour et les procès-verbaux des séances publiques du Conseil, le calendrier des réunions et autres activités organisées au sein du Conseil et de ses écoles et les programmes et services offerts dans les écoles.

Renseignements personnels

Un renseignement personnel consiste en de l'information qui permet d'identifier une personne. Voici quelques exemples de renseignements personnels dont la confidentialité doit être préservée : les Dossiers scolaires de l'Ontario (DSO), les évaluations psychologiques ou autres des élèves, des renseignements relatifs à la santé et à la discipline des élèves et les dossiers concernant des litiges et plaintes de particuliers. À noter que la plupart des renseignements afférents à l'emploi et aux relations de travail ne sont pas couverts par la *Loi*, mais sont assujettis à d'autres lois telles que la *Loi sur les relations de travail*.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le Conseil respecte les principes suivants :

- le public a le droit d'accès aux renseignements détenus par le Conseil;
- les exceptions à ce droit d'accès sont limitées et précises;
- les renseignements personnels qui sont sous sa garde ou son contrôle doivent être protégés contre toute utilisation et divulgation non autorisées.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Il importe au Conseil de donner au public accès à tous les renseignements auxquels il a droit.

Tous les renseignements généraux sous la garde et le contrôle du Conseil, qui ne sont pas exempts d'accès ou qui ne sont pas des renseignements personnels tel qu'il est stipulé dans la

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Loi ou tout autre loi ou règlement, sont accessibles au public.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Le Conseil recueille, utilise et conserve les renseignements personnels afin de pouvoir s'acquitter de ses fonctions et responsabilités statutaires.

Il s'engage donc à respecter la confidentialité de tous les renseignements personnels qu'il détient et de respecter toutes les lois auquel il est assujéti à cet égard que ce soit la *Loi sur l'éducation*, la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*, la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé* ou toute autre loi ou règlement applicable. Il s'engage également à respecter ses responsabilités légales par rapport à la collecte, l'utilisation, la mise à jour, la conservation et la destruction de ces renseignements afin qu'elles se fassent conformément aux lois et règlements pertinents.

Raison d'être

Le Conseil recueille uniquement les renseignements personnels nécessaires à l'éducation des élèves qui fréquentent ses écoles, à la prestation des programmes et services requis par ces élèves et à l'emploi des membres de son personnel ou encore si la *Loi sur l'éducation* ou toute autre loi ou règlement le permet. Ces renseignements personnels doivent être nécessaires au bon fonctionnement du Conseil conformément à la *Loi sur l'éducation* et aux règlements afférents.

La gestion des renseignements personnels recueillis par le Conseil à ces fins est conforme aux dispositions de la *Loi sur l'éducation*, de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée* et de la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé*.

Le Conseil doit s'assurer que les renseignements personnels qui sont sous sa garde ou son contrôle ne soient pas utilisés, conservés ou divulgués pour toute autre raison que celles pour lesquelles ils ont été recueillis ou à des fins compatibles, à moins d'avoir obtenu le consentement du particulier concerné par ceux-ci ou à moins qu'une loi ou un règlement le permette.

En vertu de la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé*, les dépositaires de renseignements personnels sur la santé sont redevables de la protection des renseignements personnels sur la santé dont ils ont la garde ou le contrôle et peuvent désigner une personne au sein du Conseil qui agira comme mandataire et contribuera au respect des lois régissant la protection de la vie privée.

Principes directeurs

La gestion des renseignements personnels conservés par le Conseil est faite conformément aux principes suivants lesquels satisfont aux exigences de la *Loi* et de la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé*.

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

1. Détermination des fins

Le Conseil détermine les fins pour lesquelles il recueille des renseignements personnels et en avise les particuliers concernés ainsi que de tout autre renseignement exigé par la *Loi* avant ou au moment de la collecte.

2. Consentement

Les particuliers concernés (qu'il s'agisse des élèves adultes, des parents, tuteurs ou tutrices, des membres des conseils d'école, des élèves de moins de 16 ans, des membres du personnel, etc.) doivent être au courant ou avoir donné leur consentement lorsque le Conseil procède à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de renseignements personnels à leur sujet, à moins qu'une loi ou un règlement le permette. La *Loi sur l'éducation* et les règlements afférents régissent le fonctionnement du Conseil dans le cadre de la gestion de ses écoles et de l'ensemble de son personnel.

3. Limitation de la collecte

Le Conseil doit recueillir des renseignements personnels en se conformant aux exigences de la *Loi* et que cette collecte est expressément autorisée par une loi. Il doit aussi indiquer le motif ou les motifs à l'appui de la collecte des renseignements personnels et en aviser les particuliers concernés par ces renseignements avant ou pendant la collecte.

Le Conseil doit limiter la collecte de renseignements personnels à ce qui est juste, équitable, conforme à la *Loi* et doit limiter sa collecte à seulement ce qui est nécessaire dans l'accomplissement de ses responsabilités.

4. Mesures de sécurité

Le Conseil s'assure que les renseignements personnels qui lui sont confiés sont protégés contre tout accès, utilisation et divulgation non autorisés ou à d'autres fins que pour lesquelles ils ont été recueillis et contre toute destruction involontaire, au moyen de mesures de sécurité correspondant à leur degré de sensibilité.

5. Limitation de l'utilisation, de la conservation et de la divulgation

Le Conseil utilise, conserve ou divulgue les renseignements personnels qu'aux fins pour lesquelles ils ont été obtenus ou recueillis à moins que la personne concernée y consente ou que la *Loi* le permette ou l'exige.

Le Conseil conserve les renseignements personnels en se conformant à son programme de conservation des registres.

6. Exactitude

Le Conseil s'assure que les renseignements personnels qu'il utilise ou qui sont versés dans ses registres sont exacts, complets et à jour afin de satisfaire aux dispositions de la *Loi* relativement à leur collecte, utilisation, divulgation et conservation.

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

7. Ouverture et transparence

Le Conseil met à la disposition du public des renseignements sur ses politiques et procédures quant à la gestion des renseignements personnels.

8. Accès et rectification

Le Conseil reconnaît à tout particulier concerné le droit d'avoir accès aux renseignements personnels qui le concernent et de les consulter conformément aux lois régissant la protection de la vie privée, sous réserve d'exceptions obligatoires ou discrétionnaires. Celui-ci peut contester l'exactitude et l'intégralité de ces renseignements et y faire apporter des rectifications s'ils sont erronés ou incomplets ou faire verser une déclaration de désaccord au dossier.

Celui-ci peut également exiger que toute personne ou entité à qui l'accès à ces renseignements personnels aura été accordé au cours de l'année qui précède la rectification ou la déclaration de désaccord soit informée de la rectification apportée ou du versement de la déclaration de désaccord.

9. Respect des principes

Un particulier peut porter plainte auprès de la direction de l'éducation ou de son délégué ou de sa déléguée sur le non-respect des principes énoncés dans la présente politique et des directives administratives afférentes.

RÉFÉRENCES

la *Loi sur l'éducation*

la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*

la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé*

les directives sur les Dossiers scolaires de l'Ontario.

Cette politique abroge la politique 1,09 sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée adoptée le 25 février 1991 par le CEF CUT, prédécesseur du Conseil.

**POLITIQUE 1,09 – L'ACCÈS À L'INFORMATION ET LA
PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE**

Politique sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée	
GÉNÉRALITÉS	<ul style="list-style-type: none">▶ Au 4^e paragraphe : Changer les termes : «entre elle et lui» et mettre plutôt «entre les deux».▶ 1^{er} paragraphe et 3^e ligne : Je suggère que «auquel» soit remplacé par «à laquelle», car s'il s'agit de la Loi.
DÉLÉGATION DE POUVOIR	
DÉFINITIONS	
Renseignements généraux	
Renseignements personnels	
PRINCIPES GÉNÉRAUX	
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	
RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	<ul style="list-style-type: none">▶ 2^e paragraphe et 2^e ligne : Je suggère que «...et de respecter toutes les lois auquel il est assujetti ..» soit remplacé par «... et à respecter toutes les lois auxquelles il est assujetti ...», car s'il s'agit des Lois.▶
Raison d'être	<ul style="list-style-type: none">▶ 2^e paragraphe et 2^e 3^e lignes : Je suggère que «La gestion des renseignements personnels recueillis par le Conseil à ces fins est conforme aux dispositions de la Loi sur l'éducation, de la Loi sur l'accès à l'information municipale et à la protection de la vie privée et ...» soit remplacé par : «La gestion des renseignements personnels recueillis par le Conseil à ces fins est conforme aux dispositions de la Loi, de la Loi sur l'éducation et ...». En effet dans ce souci

POINT NO 3.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

	<p>d'alléger le texte, la Loi a déjà été définie à la section GÉNÉRALITÉS. La répétition n'est donc plus nécessaire ici.</p>
Principes directeurs	
Détermination des fins	<p>▶ Afin de faciliter la compréhension de ce paragraphe, je suggère l'une des 2 formes suivantes :</p> <p><u>Forme #1</u> : «Le conseil détermine les fins pour lesquelles il recueille des renseignements personnels ou tout autre renseignement exigé par la Loi. Il en avise les particuliers concernés avant ou au moment de la collecte».</p> <p><u>Forme #2</u> : «Le conseil détermine, avant ou au moment de la collecte, les fins pour lesquelles il recueille les renseignements personnels ou tout autre renseignement exigé par la Loi et en avise les particuliers concernés.</p>
Consentement	<p>▶ Je suggère que le type de «consentement» soit clarifié. S'agit-il d'un consentement verbal? Écrit? Ou les 2 sont valables? Un consentement verbal non enregistré peut-être remis en cause à tout moment par celui qui l'a fait. Il serait donc bien de clarifier.</p>
Limitation de la collecte	
Mesures de sécurité	
Limitation de l'utilisation, de la conservation et de la divulgation	
Exactitude	
Ouverture et transparence	
Accès et rectification	

POINT NO 3.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Respect des principes	
Directives admin 1,09–accès à l'information et la protection de la vie privée	
GÉNÉRALITÉS	
DÉFINITIONS	
Renseignements personnels	
Renseignements confidentiels	
Répertoire des banques de renseignements personnels	
Demande d'accès à l'information	▶ À la dernière phrase, je suggère que : «... sur le site du Conseil (voir Annexe A)» soit remplacé par «..«sur le site Web du Conseil (voir Annexe A)»
Appel	
Atteinte à la vie privée	
RESPONSABILITÉS	
VIGILANCE À L'EXTÉRIEUR DES LOCAUX DU CONSEIL	▶ 3 ^e paragraphe et 3e ligne : Je suggère que : «... ou d'un réseau privé virtuel tel que le site du Conseil...» soit remplacé par «... ou d'un réseau privé virtuel que le site Web du Conseil...».
Appareils technologiques et dispositifs mobiles ou sans fil	Paragraphe 1.1 : À moins que cela ne soit déjà compris dans les appareils mobiles, je suggère d'ajouter à la liste : tablettes électroniques».
Ordinateurs et ordinateurs portables	
Usage d'ordinateurs publics	

POINT NO 3.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Usage du répondeur	
Nuages informatiques	
EN CAS DE PERTE OU DE VOL D'ÉQUIPEMENT	
MESURES À PRENDRE PAR LES SERVICES INFORMATIQUES	
LISTE DES ACCÈS	

POINT NO 3.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Approuvées le 26 septembre 2009

Révisées le 27 janvier 2011

Révisées le 24 janvier 2013

Prochaine révision en 2014-2015

Page 1 de 10

TABLE DES MATIÈRES

Les présentes directives administratives comprennent les sections suivantes :

A. Généralités	page 1
B. Définitions	page 1
C. Responsabilités	page 2
D. Vigilance à l'extérieur des locaux du Conseil	page 4
E. En cas de perte ou de vol d'équipement	page 7
F. Mesures à prendre par les Services informatiques	page 7
G. Liste des accès	page 8
Formulaire de demande	page 9

A. GÉNÉRALITÉS

Les présentes directives administratives donnent les grandes lignes à suivre quant à la mise en œuvre des dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée* (appelée la *Loi* ci-après pour alléger le texte) et les responsabilités du Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) à cet égard. Ces directives ont pour but de mettre à la disposition du public tous les renseignements généraux et personnels auxquels il a droit, qui sont sous la garde ou le contrôle du Conseil, tout en protégeant la vie privée des particuliers dont le Conseil détient des renseignements personnels.

Le Conseil a la responsabilité de protéger la confidentialité des renseignements personnels qu'il détient sur les particuliers, les élèves qui fréquentent ses écoles, les parents, tuteurs ou tutrices, les membres des conseils d'école, l'ensemble de son personnel. Il doit également s'assurer que les registres, actifs ou inactifs, sous format papier, électronique ou autre, qui contiennent des renseignements personnels sont en sécurité et protégés de toute utilisation, divulgation et destruction non autorisées par la *Loi* en prenant toutes les précautions nécessaires.

B. DÉFINITIONS

1. Renseignements personnels

Les renseignements personnels sont des renseignements consignés qui ont trait à un particulier grâce auxquels il peut être identifié (exemples : son âge, son état matrimonial ou familial, son adresse ou son numéro de téléphone à domicile, son adresse électronique personnelle, des renseignements sur ses antécédents médicaux ou professionnels, etc.).

2. Renseignements confidentiels

Les renseignements confidentiels sont des renseignements obtenus ou confiés en confiance, c'est-à-dire qui ne relèvent pas du domaine public, et qui s'adressent à un nombre restreint

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

de personnes qui ont besoin d'y avoir accès (exemples : les rapports présentés au Conseil en séance à huis clos, des renseignements d'ordre financier, commercial ou technique d'une institution qui ont une valeur pécuniaire, les avis juridiques, etc.).

3. Répertoire des banques de renseignements personnels

Le répertoire de banques de renseignements personnels dresse la liste des renseignements généraux et personnels détenus par le Conseil et ses écoles. Ce répertoire est mis à la disposition du public aux fins d'examen conformément à la *Loi* et donne un aperçu des services et programmes dispensés dans les écoles et les bureaux administratifs du Conseil, fournit le genre de renseignements qu'ils détiennent et des instructions sur comment faire une demande d'accès à l'information.

4. Demande d'accès à l'information

Une demande d'accès à l'information est une demande formelle en vertu de la *Loi* dans le but d'obtenir l'accès à des renseignements généraux ou personnels d'une institution (ici présent le Conseil) ou encore dans le but éventuel d'obtenir des rectifications aux renseignements personnels ou d'inclure une déclaration de désaccord au dossier détenu par le Conseil sur le particulier qui en fait la demande. Un formulaire créé à cet effet est disponible sur le site du Conseil (voir Annexe A).

5. Appel

Toute personne qui fait une demande d'accès à l'information en vertu de la *Loi* peut interjeter appel devant le Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de toute décision prise par le Conseil concernant sa demande.

6. Atteinte à la vie privée

Une atteinte à la vie privée survient lorsqu'il y a une violation de confidentialité qui va à l'encontre de la *Loi* au sujet de particuliers qui peuvent être identifiés lors de la collecte, l'utilisation, la divulgation, la conservation ou la destruction des renseignements personnels qui les concernent.

C. RESPONSABILITÉS

La personne responsable de la coordination de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée, en concertation avec la direction de l'éducation, devra :

- répondre à toute demande formelle d'accès à des renseignements généraux et personnels en vertu de la *Loi*, donner suite aux plaintes concernant la vie privée conformément aux exigences de la *Loi*;
- défendre les décisions portées en appel;
- soumettre chaque année le rapport statistique au Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée;
- préparer à l'intention du public un répertoire des banques de renseignements personnels dont le Conseil a la garde ou le contrôle;
- veiller à ce que la collecte, l'utilisation, la divulgation, la conservation et la destruction

des renseignements personnels soient faites conformément à la *Loi* et aux politiques et directives administratives du Conseil qui s'y rapportent ainsi qu'aux normes qui ont été établies au sein du Conseil à cet égard;

- assurer la mise en œuvre de la politique en cas d'atteinte à la vie privée lors d'une violation de confidentialité;
- fournir un appui à l'ensemble du personnel sur toutes les questions d'accès à l'information et de protection de la vie privée et répondre à leurs questions.

Le personnel du Conseil doit :

- transmettre toute demande formelle d'accès à l'information faite en vertu de la *Loi* à la personne responsable de la coordination de la *Loi*;
- consulter cette dernière lors d'incertitude sur le bien-fondé de divulguer ou pas de l'information;
- fournir au public les renseignements généraux sur le Conseil et ses écoles lorsque cela est approprié;
- divulguer les renseignements personnels aux personnes concernées ou aux parents, tuteurs ou tutrices des élèves âgés de moins de 16 ans, conformément à la *Loi* et toute autre loi ou règlement applicable;
- respecter la politique sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée ainsi que l'ensemble des directives administratives et procédures s'y rapportant;
- suivre les dispositions de la *Loi* visant à respecter la vie privée des particuliers et suivre les procédures visant à préserver la confidentialité des renseignements personnels qui les concernent :
 - En informant les personnes concernées de l'autorité légale permettant la collecte des renseignements personnels qui les concernent, de l'usage qui en sera fait et du nom de la personne à qui elles peuvent s'adresser si elles ont des questions sur cette collecte, utilisation ou divulgation.
 - En veillant à ce que tous les formulaires recueillant ou divulguant des renseignements personnels soient revus par la personne responsable de la coordination de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée.
 - En veillant à ce que les renseignements personnels recueillis soient conservés au minimum un an.
 - En veillant à la protection de la confidentialité des renseignements personnels concernant les élèves qui fréquentent les écoles du Conseil, l'ensemble du personnel du Conseil, les parents, tuteurs ou tutrices des élèves, les membres des conseils d'école et les particuliers qui transigent avec le Conseil en prenant toutes les mesures de sécurité nécessaires (rangement sous clé, etc.). La confidentialité de ces renseignements doit être maintenue en tout temps par toutes les personnes qui ont accès à ceux-ci. Seuls les membres du personnel qui ont expressément besoin des renseignements personnels dans l'exercice de leurs tâches ont accès à ceux-ci.

- En respectant le droit des particuliers à :
 - avoir accès aux renseignements personnels qui les concernent ainsi qu'à des copies de ceux-ci dans les délais prescrits par la *Loi*, et ce, sous réserve d'exceptions limitées;
 - demander le retrait, la rectification des renseignements personnels qui les concernent s'ils sont erronés ou incomplets ou l'inclusion d'une déclaration de désaccord; et
 - déposer une plainte par rapport à la protection de leur vie privée.
- En signant le formulaire d'engagement sur le respect de la confidentialité des renseignements personnels et en faisant signer ledit formulaire aux tierces personnes et aux fournisseurs externes avec lesquels des renseignements personnels sont partagés.
- En communiquant avec la personne responsable de la coordination de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée lorsqu'un programme ou un service impliquant la collecte, l'utilisation ou la divulgation de renseignements personnels est proposé ou revu.

D. VIGILANCE À L'EXTÉRIEUR DES LOCAUX DU CONSEIL

L'évolution rapide de la technologie a grandement changé la façon dont le milieu du travail fonctionne. Le Conseil fournit de l'équipement à la fine pointe aux membres élus et aux membres de son personnel afin qu'ils puissent accomplir leurs tâches où qu'ils soient, et ce, selon leurs besoins par rapport à leurs responsabilités. Cette technologie, mise à leur disposition, leur permet d'avoir accès à des renseignements et documents par divers moyens. L'usage de la technologie a des répercussions importantes sur la façon dont les documents sont traités et sur la façon dont les renseignements personnels ou confidentiels sont recueillis, utilisés, conservés et communiqués.

Bien que cette technologie soit fort utile, il peut s'ensuivre un risque sur le respect de la confidentialité des renseignements reçus et transmis. Pour cette raison, le Conseil compte sur les membres élus et son personnel pour prendre toutes les précautions nécessaires afin de protéger les renseignements personnels ou confidentiels et d'éviter toute perte ou tout vol, quel que soit l'endroit où ils sont. À l'extérieur des locaux du Conseil et des écoles, il importe que tous et toutes fassent davantage preuve de vigilance lorsqu'ils prennent connaissance, se servent ou communiquent de tels renseignements sous format papier ou par l'entremise de la technologie mise à leur disposition. Ces renseignements doivent être gardés à l'abri de tout regard indiscret en tout temps et ne doivent jamais être laissés sans surveillance, à moins d'être mis en sécurité sous clé.

Le Conseil privilégie l'accès de données contenant des renseignements personnels ou confidentiels par l'entremise de téléconnexion protégée et sécuritaire ou d'un réseau privé virtuel tel que le site du Conseil plutôt que le transport des données avec soi au moyen de documents papier, de cédéroms ou de clés USB.

La sortie de renseignements personnels ou confidentiels ou leur accès à l'extérieur du lieu de travail régulier, quel que soit leur format (papier ou électronique), doit être limité au minimum et uniquement lorsque cela est nécessaire. Dans la mesure du possible, seulement des copies doivent être emportées et les originaux doivent rester au Conseil ou à l'école.

Les documents, sous format papier contenant de tels renseignements, ne doivent jamais être jetés dans une poubelle, un bac de recyclage ou être réutilisés comme papier pour l'imprimante, le photocopieur ou le télécopieur.

1.0 Appareils technologiques et dispositifs mobiles ou sans fil

- 1.1 Les appareils technologiques comprennent les ordinateurs, les télécopieurs, les numériseurs. Les dispositifs mobiles ou sans fil comprennent les ordinateurs portables, tous les appareils mobiles, les clés USB et les téléphones cellulaires ou intelligents.
- 1.2 Tout appareil technologique et dispositif mobile ou sans fil, ayant accès à des renseignements personnels ou confidentiels, doivent être sécurisés en tout temps contre l'accès non autorisé et avoir un mot de passe sécuritaire, dépendant de la configuration de l'appareil. Il importe de ne pas utiliser des mots de passe prévisibles comme la date de naissance, le nom de la conjointe ou du conjoint, etc. Le mot de passe doit être mémorisé et changé régulièrement et ne doit pas être partagé avec qui que ce soit. Il importe de ne jamais utiliser la fonction « Mémoriser mon mot de passe » quel que soit le système ou le site Web utilisé.
- 1.3 Il importe d'être vigilants lors de la transmission de tels renseignements par courriel ou autre mode de communication, en raison de leur vulnérabilité, afin d'en assurer la sécurité (par exemple, en vérifiant qu'il s'agit du bon destinataire, en indiquant qu'il s'agit de renseignements de nature confidentielle et au besoin en indiquant que ces documents ne doivent pas être retransmis ou reproduits sans permission). Il est recommandé d'échanger de préférence de tels renseignements au moyen des bases de données du Conseil ou de dossiers partagés sécurisés. Il est également recommandé d'éviter de transmettre de tels renseignements par télécopieur, à moins de ne pouvoir faire autrement et d'avoir pris les précautions ci-dessus mentionnées. La transmission par courriel de renseignements personnels de nature délicate (exemples : évaluation psychologique d'un élève ou rapport sur le renvoi d'un élève ou le congédiement d'un membre du personnel) est à éviter lorsque cela est possible. Il est recommandé de joindre au courriel un document contenant de tels renseignements en le protégeant d'un mot de passe plutôt que de le mettre directement dans l'objet ou le message du courriel.
- 1.4 L'usage d'appareils technologiques, dotés du courrier électronique ou de dispositifs mobiles ou sans fil, tels que les téléphones cellulaires ou intelligents, pour consulter ou échanger sur des renseignements personnels ou confidentiels, doit être évité dans les aires publiques ou ouvertes ou lors de déplacements en transport en commun, que ce soit en autobus, en métro, en train ou en avion où il existe un risque élevé d'atteinte à la vie privée. Lors de l'usage de ces appareils, il importe de s'assurer que de tels renseignements sont à l'abri de tout regard indiscret et que la conversation ne puisse être entendue autour.

-
- 1.5 Les renseignements personnels transmis doivent, autant que possible, être anonymisés en utilisant des termes voilés, les initiales de la personne, un symbole ou un code l'identifiant plutôt que le nom au complet afin de préserver l'anonymat de la personne à laquelle les renseignements personnels se rapportent.
 - 1.6 Aucun ordinateur portable, appareil mobile ou sans fil ou document papier contenant de tels renseignements ne doit rester sans surveillance dans un véhicule. Dans la mesure du possible, ils doivent être emportés avec soi. S'il n'y a pas moyen de faire autrement et que le véhicule utilisé n'est pas muni d'un coffre, les renseignements personnels ou confidentiels ou les appareils détenant de tels renseignements doivent être entreposés de manière à être hors de la vue des passants et sous clé.
 - 1.7 Seuls des cédéroms et des clés USB sécurisés (avec mot de passe ou cryptés par les Services informatiques) doivent être utilisés ou emportés à l'extérieur des locaux du Conseil s'ils contiennent des renseignements personnels de nature délicate. Ils ne doivent pas être laissés sans surveillance. Ils doivent être mis en sécurité sous clé lorsqu'ils ne sont pas en usage. Une fois le travail terminé, il est recommandé d'effacer les renseignements personnels ou confidentiels des cédéroms ou des clés USB après les avoir enregistrés sur le réseau.

2.0 Ordinateurs et ordinateurs portables

- 2.1 Avant d'emporter un ordinateur portable du Conseil, dont le disque dur détient des données personnelles, il importe de faire une sauvegarde de ces données sur le réseau (dans un répertoire où l'accès est restreint aux personnes autorisées), dans l'éventualité que l'appareil soit perdu ou volé et qu'il faille informer les personnes dont les renseignements personnels ont été perdus ou volés.
- 2.2 Les documents contenant des renseignements personnels ou confidentiels ne doivent pas être enregistrés sur le disque dur d'un ordinateur ou d'un ordinateur portable personnel si l'usage de celui-ci est partagé avec d'autres membres de la famille.
- 2.3 L'utilisation de techniques de cryptage récentes est recommandée pour réduire le risque d'interception lors de l'usage d'un routeur sans fil à domicile (exemple : le système d'accès protégé Wi-Fi, WPA ou WPA2).

3.0 Usage d'ordinateurs publics

- 3.1 Lors de l'usage d'un ordinateur public, il importe d'utiliser celui d'un établissement fiable (exemple, une bibliothèque municipale). La sécurité des communications sur Internet dépend de la fiabilité de l'ordinateur utilisé.
- 3.2 Lors d'opérations nécessitant un accès sécurisé, il importe de ne pas oublier de fermer la session de travail une fois terminé et de sortir de l'environnement de travail Citrix et Outlook Web. La mémoire cache du navigateur doit si possible être vidée et l'historique de navigation doit être supprimé.
- 3.3 Seuls des fichiers Internet provenant de sources sûres doivent être téléchargés. S'il y a un doute quelconque sur ces fichiers, les télécharger sur un disque séparé tel qu'un cédérom ou une clé USB afin d'être analysés à l'aide d'un détecteur de virus.

4.0 Usage du répondeur

Si, lors d'un appel téléphonique de nature personnelle ou confidentielle, la personne qui fait l'appel tombe sur un répondeur, il importe de ne pas laisser un message détaillé, mais de simplement demander à la personne de rappeler.

5.0 Nuages informatiques

L'utilisation de nuages informatiques, pour entreposer des documents contenant des renseignements personnels, est interdite.

E. EN CAS DE PERTE OU DE VOL D'ÉQUIPEMENT

- 1.0 Il importe de signaler immédiatement aux Services informatiques et à votre superviseure ou superviseur immédiat (le cas échéant) la perte ou le vol de tous ces types d'appareils, qu'il s'agisse d'ordinateurs portables, de dispositifs mobiles ou sans fil afin de minimiser le risque que des renseignements personnels ou confidentiels soient compromis.
- 1.1 Lors du signalement de la perte ou du vol d'ordinateurs portables ou d'appareils mobiles ou sans fil appartenant au Conseil, les Services informatiques peuvent procéder immédiatement à l'élimination des données à distance pour les appareils Apple et les BlackBerry.
- 1.2 La détentrice ou le détenteur d'appareils mobiles ou sans fil doit programmer ceux-ci de manière à ce que les données qu'ils contiennent soient effacées après la dixième tentative infructueuse de l'entrée du mot de passe afin de bloquer l'accès non autorisé aux données. Elle ou il doit aussi signaler aux Services informatiques la perte ou le vol de l'équipement prêté par le Conseil dans les plus brefs délais.

F. MESURES À PRENDRE PAR LES SERVICES INFORMATIQUES

- 1.0 Tous les portables et les tablettes électroniques doivent être identifiés de façon discrète et permanente comme appartenant au Conseil avec ses coordonnées afin qu'en cas de perte ou de vol, ils puissent être retournés au Conseil.
- 1.1 Les dispositifs mobiles ou sans fil, les ordinateurs portables contenant des renseignements personnels ou confidentiels, en attente de retrait, doivent être conservés de façon sécuritaire. Ils doivent donc être mis dans un endroit qui ferme à clé ou au minimum, dans un endroit où l'accès est limité et contrôlé.
- 1.2 Les renseignements personnels ou confidentiels sauvegardés sur tout équipement excédentaire tel que des ordinateurs portables, des appareils portatifs, électroniques ou sans fil (téléphones cellulaires ou intelligents, tablettes électroniques, etc.) ou encore sur des supports de stockage doivent toujours être détruits ou complètement effacés et épurés avant que le Conseil s'en débarrasse, de sorte qu'il soit impossible de récupérer par la suite les données. Il importe de s'assurer de ne pas compromettre la

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

vie privée d'une personne avant que le Conseil se défasse de ces appareils. Entre autres, les fichiers devront être supprimés ainsi que ceux qui se trouvent dans la corbeille. Le disque dur devra être reformaté.

G. LISTE DES ACCÈS

Le Conseil tient une liste à jour des accès accordés aux différents groupes d'employés. Ces accès sont accordés en tenant compte des responsabilités qui incombent aux membres du personnel afin qu'ils puissent accomplir leurs tâches.

Réf. : politique et directives administratives 1,15 sur l'atteinte à la vie privée

POINT NO 3.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

FORMULAIRE DE DEMANDE

En vertu de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*

Note : Veuillez transmettre votre demande à Martine Pioffet, coordonnatrice de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée, soit par courriel : pioffetm@csviamonde.ca, par télécopieur au 416 397-2047 ou par la poste à l'adresse 116, Cornelius Parkway, Toronto (Ontario) M6L 2K5, accompagnée du paiement des frais de dossier de 5 \$.

Demande : <input type="checkbox"/> Accès à des documents d'ordre général <input type="checkbox"/> Accès à des renseignements personnels sur soi <input type="checkbox"/> Rectification de renseignements personnels sur soi	Nom de l'institution à laquelle la demande est présentée :
---	---

S'il s'agit d'une demande d'accès à des renseignements personnels sur soi ou de rectification de ceux-ci :

Nom de famille figurant dans les documents : même que ci-dessous ou : _____

M. M^{me} M^{lle} Nom de famille : _____
 Prénom : _____ Second prénom : _____
 Adresse : (Rue/numéro d'appartement/C.P./R.R.) : _____

 Cité ou ville : _____ Province : _____
 Code postal : _____
 Numéro de téléphone (jour) : _____ Numéro de téléphone (soir) : _____

Description détaillée des documents ou des renseignements personnels demandés ou des renseignements personnels à rectifier. (Si vous présentez une demande d'accès à des renseignements personnels vous concernant ou de rectification de ceux-ci, veuillez indiquer la banque de renseignements personnels ou le document contenant ces renseignements, si vous le savez.)

Remarque : Si vous présentez une demande de rectification de renseignements personnels, veuillez indiquer la rectification demandée et, s'il y a lieu, annexer les documents à l'appui. Si la rectification n'est pas effectuée, vous en serez avisé ou avisée et vous pourrez exiger qu'une déclaration de désaccord soit annexée aux renseignements personnels vous concernant.

Mode préféré d'accès aux documents :	<input type="checkbox"/> Consulter l'original <input type="checkbox"/> Recevoir une copie	_____ Signature	_____ Date
---	--	--------------------	---------------

À l'usage exclusif du Conseil		
Date de réception :	Numéro de la demande :	Remarque :

Les renseignements personnels figurant sur ce formulaire sont recueillis conformément à la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée* et seront utilisés pour donner suite à votre demande. Si vous avez des questions sur cette collecte, veuillez les adresser au coordonnateur ou à la coordonnatrice de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée au 416 614-5893.

POINT NO 3.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT N° 7 (2016-2017) COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Le 24 mars 2017

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le comité a tenu une réunion le 7 mars 2017 de 17 h 30 à 18 h 20 dans la salle du Conseil et par audioconférence sous la présidence de conseiller Guérin.

Membres présents :

dans la salle du Conseil :

M. François Guérin, vice-président du Conseil, CSViamonde (**coprésident du comité**)

M^{me} Claire McDonald, représentante de La Clé d'La Baie

M^{me} Françoise Pelletier, représentante d'Autisme Ontario, Metro Toronto Chapter (**coprésidente du comité**)

M^{me} Chloë Robert, membre du Conseil, CSViamonde

M. Yvon Rochefort, membre du Conseil, CSViamonde

Par audioconférence :

M. Ali Liénaux, directeur général adjoint représentant le Centre francophone

M^{me} Kosita Musabye, représentante du Programme de soutien en milieu scolaire au Hamilton Health Sciences

Membres absentes :

M^{me} Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto

M^{me} France Vaillancourt, représentante du Centre de santé communautaire pour la région de Hamilton/Niagara

Membres de l'administration présents :

M^{me} Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves

M^{me} Jacqueline Levasseur, directrice des services aux élèves

M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim

M^{me} Désirée Bigaignon, secrétaire de séances du Conseil

Votre comité vous informe :

1. Qu'il a reçu une présentation sur le **processus de douance** au cours de laquelle les diverses étapes du processus ont été abordées. Il a été souligné que les principales méthodes d'évaluation et d'identification

POINT NO 3.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR

incluent : i) La référence par les enseignantes et les enseignants; ii) la référence des parents ou des tuteurs et tutrices; iii) la référence des pairs; iv) l'autoréférence; v) l'identification par les psychologues.

3. Que la **prochaine réunion** a été fixée pour le 11 avril 2017 de 17 h 30 à 19 h 30 au siège social de Toronto. La participation aux réunions est toujours possible par moyens électroniques.

Le budget EED 2017-2018 et les services policiers sont parmi les points qui seront à l'ordre du jour de cette réunion.

Pour accéder à la documentation de l'ordre du jour de la réunion, vous pouvez cliquer sur le lien :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/odj_7_mars_2017.pdf

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport n° 7 du CCED (2016-2017) soit reçu.

**Le surintendant de l'éducation
par intérim,**

Le coprésident du comité

Michel Laverdière

François Guérin

Le 24 mars 2017

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Recherche–Action SCDSEO

ANTÉCÉDENTS

Le Sondage sur la consommation de drogues et la santé des élèves de l'Ontario (SCDSEO) du Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH) est un sondage anonyme mené auprès des élèves ontariens de la 7^e à la 12^e année. Il est effectué à tous les deux ans depuis 1977.

SITUATION ACTUELLE

Le présent sondage a comme objectif de relever les tendances démographiques en matière d'usage du tabac, de consommation d'alcool et d'autres drogues, de santé mentale, de santé physique, d'intimidation, de jeux de hasard et d'argent et d'autres comportements à risque chez les élèves. Il vise également à repérer les facteurs de risque et de protection.

Le sondage vise les élèves de cinq écoles secondaires du Conseil :

- Jeunes sans frontières
- Gaétan-Gervais
- Toronto Ouest
- Collège français
- Etienne-Brûlé

Ce sondage sera effectué en avril ou mai 2017. Un représentant du CAMH en fera l'administration dans les écoles choisies par l'entremise d'un questionnaire qui sera remis aux élèves. La direction ciblera, par année d'étude, un groupe-classe pour participer à l'enquête.

Les résultats du sondage seront présentés dans deux rapports détaillés, l'un portant sur la consommation de drogues et l'autre, sur le bien-être mental et physique. Certains résultats seront publiés dans *Études démographiques*, un cyberbulletin de CAMH présentant les points saillants du sondage concernant la population de l'Ontario. Le bulletin sera distribué aux professionnels de la santé et aux écoles.

La participation au sondage est faite de façon optionnelle et les réponses resteront confidentielles. Le consentement parental est obligatoire.

IMPLICATION FINANCIÈRE

Aucune implication financière pour le Conseil.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 24 mars 2017 sur la proposition « *Recherche-Action SCDSEO* » soit reçu.

QUE le projet de recherche soit approuvé.

Préparé par :

Le surintendant de l'éducation,
Sylvain Landriault

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Martin Bertrand

**PROJET DE RECHERCHE-ACTION MENÉE
AU SEIN DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Instructions :

1. La direction d'école ou la surintendance de l'éducation doit s'assurer que le formulaire est rempli.
2. Le projet de recherche-action doit être présenté au Conseil.

Jeunes sans frontières Gaetan-Gervais Toronto Ouest Collège français Etienne-Brûlé	Année d'études 7 à 12 ^e année	Nombre d'élèves 1 classe par année d'étude
--	---	---

RESPONSABLE DE LA RECHERCHE

Nom Angela Boak	Copie du projet recherche-action annexée <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Adresse 33 Russell Street, Room T408 Toronto, ON M5S 2S1	N ^o de téléphone 416-535-8501 ext. 36711
Adresse électronique angela.boak@camh.ca	Organisme Institute for Mental Health Policy Research Centre for Addiction and Mental Health (CAMH)

DESCRIPTION

Le Sondage sur la consommation de drogues et la santé des élèves de l'Ontario (SCDSEO) est un sondage anonyme transversal répété mené auprès des élèves ontariens de la 7 ^e à la 12 ^e année. Il s'agit de l'étude qui se fait régulièrement dans les écoles depuis le plus longtemps au Canada. C'est aussi l'une des études du genre les plus anciennes au monde. Le sondage est effectué tous les deux ans depuis 1977 dans le but de relever les tendances démographiques en matière d'usage du tabac, de consommation d'alcool et d'autres drogues, de santé mentale, de santé physique, d'intimidation, de jeux de hasard et d'argent et d'autres comportements à risque chez les élèves. Il vise également à repérer les facteurs de risque et de protection.	Date (a-m-j) Avril et mai 2017
---	-----------------------------------

AUTORISATION

Formulaire de permission pour le parent, tuteur, tutrice ou de l'élève adulte	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Copie des questionnaires	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Recherche-action présentée au personnel	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non
au conseil d'école	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non
Méthode de sélection des élèves	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Renseignements sur la confidentialité	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

RECOMMANDATION – EN FAVEUR

De la direction d'école	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Du personnel	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Du conseil d'école	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

Distribution : Original - Surintendance de l'éducation
Copie - Direction de l'école

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

SIGNATURES

Date de la demande (a-m-j)	Signature de la personne responsable de la recherche
Date de la demande (a-m-j)	Signature de la direction d'école
Date de l'approbation (a-m-j)	Signature de la surintendance de l'éducation

Distribution : Original - Surintendance de l'éducation
Copie - Direction de l'école

Sondage sur la consommation de drogues et la santé des élèves de l'Ontario de 2017

Résumé du sondage

Objet : Le Sondage sur la consommation de drogues et la santé des élèves de l'Ontario (SCDSEO) est un sondage anonyme transversal répété mené auprès des élèves ontariens de la 7^e à la 12^e année. Il s'agit de l'étude qui se fait régulièrement dans les écoles depuis le plus longtemps au Canada. C'est aussi l'une des études du genre les plus anciennes au monde. Le sondage est effectué tous les deux ans depuis 1977 dans le but de relever les tendances démographiques en matière d'usage du tabac, de consommation d'alcool et d'autres drogues, de santé mentale, de santé physique, d'intimidation, de jeux de hasard et d'argent et d'autres comportements à risque chez les élèves. Il vise également à repérer les facteurs de risque et de protection.

Échantillonnage : Ce sondage cible les élèves de la 7^e à la 12^e année inscrits dans des écoles à financement public de l'Ontario. Le SCDSEO emploie un plan d'échantillonnage en grappes à deux niveaux (école, classe) et stratifié (par région et type d'école). Le sondage de 2017 ciblera environ 11 500 élèves de la 7^e à la 12^e année provenant d'environ 225 écoles de la province. On se servira de la base de données du ministère de l'Éducation de l'Ontario pour choisir des écoles au hasard dans chaque région. La probabilité sera proportionnelle à la taille de la région. Si une école ne peut participer au sondage, on choisira au hasard une école de remplacement dans la même région. Dans chaque école élémentaire ou de cycle intermédiaire, on choisira au hasard une classe de 7^e année et une classe de 8^e année. Dans chaque école secondaire, quatre classes seront choisies au hasard, représentant chaque année d'études de la 9^e à la 12^e année.

Méthode : Après avoir obtenu l'approbation du Conseil d'éthique de la recherche de CAMH, nous demanderons tout d'abord à la directrice ou au directeur de l'éducation de chaque conseil scolaire de nous autoriser à mener le sondage auprès des élèves. Cette autorisation peut dépendre de l'approbation donnée par le comité d'examen de la recherche du conseil scolaire. Une fois que le conseil scolaire aura donné son approbation, le personnel de l'Institut de recherche sociale (IRS) de l'Université York, qui effectue le sondage au nom de CAMH, enverra à chaque directrice et directeur d'école une invitation officielle et une trousse. On demandera aux écoles ayant donné leur approbation de fournir une liste des classes, groupées selon l'année d'études, à partir de laquelle une sélection sera faite au hasard par l'IRS. Le personnel enseignant distribuera des formulaires de consentement aux élèves qui, à leur tour, demanderont la signature d'un parent ou tuteur. Seuls les élèves ayant remis le formulaire de consentement des parents/de l'élève dûment signé peuvent participer au sondage. Le sondage sera administré en classe par le personnel de l'IRS. On informera les élèves que leur participation est volontaire et anonyme et qu'ils peuvent cesser de remplir le sondage en tout temps et pour quelque raison que ce soit. Les élèves inscrivent leurs réponses directement sur le questionnaire et on leur demande de *ne pas* y inscrire leur nom. Ce sondage anonyme, à remplir soi-même, est administré au cours d'une période de classe; il faut de 30 à 40 minutes pour le remplir. Le sondage sera mené dans les écoles de la province entre octobre 2016 et mai 2017.

Contenu : Le SCDSEO porte sur l'usage du tabac, la consommation d'alcool et d'autres drogues ainsi que diverses questions liées à la santé mentale (p. ex., symptômes de dépression et d'anxiété), à la santé physique (p. ex., activité physique, obésité et blessures) et aux comportements à risque (p. ex., jeux de hasard et d'argent, intimidation, violence et activités illégales). Selon une évaluation de la lisibilité du questionnaire de 2017, on estime que celui-ci correspond au niveau de lecture de la 7^e année.

Analyse des données : Le plan d'échantillonnage exige des facteurs pondérés pour assurer la représentation exacte des élèves par rapport à la population étudiante de l'Ontario (environ un million d'élèves) de la 7^e à la 12^e année. Les données seront rectifiées pour tenir compte des caractéristiques du plan d'échantillonnage (p. ex., stratification, répartition en grappes). En plus de fournir des estimations pour 2017, le sondage examinera les tendances depuis 1977 pour l'échantillon total, ainsi que pour les sous-groupes des garçons, des filles, des années d'études et les sous-groupes régionaux.

Résultats du sondage : Les résultats du sondage seront présentés dans deux rapports détaillés, l'un portant sur la consommation de drogues et l'autre, sur le bien-être mental et physique. De plus, certains résultats seront publiés dans *Études démographiques*, un cyberbulletin de CAMH présentant les points saillants du sondage concernant la population de l'Ontario. Le bulletin sera distribué aux professionnels de la santé et aux écoles. CAMH et les bureaux de santé publique de l'Ontario utilisent les données du SCDSEO pour informer les organismes locaux et provinciaux des tendances de la consommation de drogues chez les adolescents et des indicateurs de santé physique et mentale, ainsi que pour suivre les objectifs établis en matière de santé. On peut consulter les rapports et les questionnaires du SCDSEO sur le site www.camh.ca/research/osduhs.

camh

Centre for Addiction and Mental Health
Centre de toxicomanie et de santé mentale



Institute for Social Research
York University



UNIVERSITY
of TORONTO

QUESTIONNAIRE 2017 À L'INTENTION DES ÉLÈVES DE L'ONTARIO

(7^e et 8^e année)

CECI N'EST PAS UN EXAMEN. Ces questions concernent ce que les élèves comme toi savent et pensent de l'alcool et des autres drogues (par exemple, le tabac, le cannabis, et les médicaments), ainsi que ton attitude concernant l'usage de l'alcool et des autres drogues. **Toutefois, nous ne présumons pas que les élèves qui répondent au sondage ont déjà fait usage d'alcool ou d'autres drogues.** Les questions se rapportent également à ta santé en général et à tes sentiments.

N'INSCRIS PAS TON NOM SUR LE QUESTIONNAIRE. Les renseignements que tu nous donnes doivent rester strictement confidentiels. Sois complètement honnête et exact dans tes réponses aux questions. Si tu ne veux pas répondre à une question, n'inscris rien. De plus, tu peux abandonner ce sondage à n'importe quel moment.

MERCI DE TA COLLABORATION.

ES – A

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

AVANT DE COMMENCER À REMPLIR CE QUESTIONNAIRE, INDIQUE LA DATE ET L'HEURE À LAQUELLE TU A COMMENCÉ.

___ ___ : ___ ___ (Par exemple, 10 : 05)
Heures Minutes

___ ___ / ___ ___ ___ . 2 0 ___ ___ (Par exemple, 16 janv. 2017)
Jour Mois Année

INSTRUCTIONS POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE

Un choix de réponses suit la plupart des questions. Choisis la réponse qui te convient le mieux et indique ton choix dans l'une des cases du côté gauche.

PAR EXEMPLE :

Lequel des points suivants décrit le mieux la raison pour laquelle tu as choisi tes matières à l'école ?

- 1 J'en aurai besoin pour faire plus d'études
- 2 Elles m'aideront à trouver le genre de travail que je veux plus tard dans la vie
- 3 Je les aime et les trouve intéressantes
- 4 Je suis fort dans ces matières
- 5 Mes amis les feront

Pour simplification, le masculin est utilisé dans ce questionnaire, à moins d'indication contraire, pour toute information se rapportant aux garçons et aux filles.

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

La première série de questions se rapporte à tes antécédents et ta vie scolaire.

A1. Quel âge as-tu ?

- 10 10 ans ou moins
- 11 11 ans
- 12 12 ans
- 13 13 ans
- 14 14 ans
- 15 15 ans
- 16 16 ans ou plus

A2. Es-tu né de sexe masculin ou féminin ?

- 1 Masculin
- 2 Féminin

A3. En quelle année scolaire es-tu inscrit ?

- 6 6^e année
- 7 7^e année
- 8 8^e année

A4. Depuis combien de temps vis-tu au Canada?

- 1 Toute ma vie
- 2 2 ans ou moins
- 3 De 3 à 5 ans
- 4 De 6 à 10 ans
- 5 11 ans ou plus

A5. Quelle langue parles-tu habituellement chez toi ?

- 1 Anglais
- 2 Français
- 3 Anglais et français
- 4 Anglais, français, et une autre langue
- 5 Anglais et une autre langue
- 6 Français et une autre langue
- 7 Autre(s) langue(s)

A6. Ce n'est pas tout le monde qui habite avec les deux parents dans le même foyer. Certains passent une partie de leur temps dans un foyer, et l'autre partie de leur temps dans un autre foyer.

Choisis l'un des énoncés suivants qui décrit le mieux ta situation à propos de ton foyer.

- 1 Je vis dans un seul foyer
- 2 Je répartis mon temps entre deux foyers ou plus

A7. Lesquels des personnes suivantes vivent avec toi dans ton foyer principal ? (COCHES TOUT CE QUI S'APPLIQUE.)

- a Ma mère de naissance
- b Ma belle-mère
- c Ma mère adoptive
- d Mon père de naissance
- e Mon beau-père
- f Mon père adoptif
- g Mes grands-parents
- h D'autres parents adultes
- i Mes parents nourriciers
- j Frères et/ou demi-frères
- k Sœurs et/ou demi-sœurs
- l Autres

A8. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux tes antécédents ? (Tu peux choisir plusieurs catégories.) Es-tu...?

- a **Blanc** (p. ex., Britannique, Français, Italien, Portugais, Ukrainien, Russe, Israélien)
- b **Chinois**
- c **Sud-Asiatique** (p. ex., Indien de l'Est, Pakistanais, Bengladais, Sri-lankais)
- d **Noir** (Africain, Caribéen, de l'Amérique du Nord)
- e **Autochtone** (membre d'une Première nation, Inuit, Métis, Indien sans statut)
- f **Philippin**
- g **Latino-Américain, Centraméricain, Sud-Américain** (p. ex., Mexicain, Brésilien, Chilien, Guatémaltèque, Vénézuélien, Colombien, Argentin, Salvadorien, de Costa Rica)
- h **Asiatique du Sud-Est** (p. ex., Vietnamiens, Cambodgien, Indonésien, Malaisien, Laotien)
- i **Asiatique de l'Ouest ou Arabe** (p. ex., Égyptien, Saoudien, Syrien, Iranien, Iraqui, Libanais, Afghan, Palestinien)
- j **Coréen**
- k **Japonais**
- l Je ne sais pas/Incertain

A8a. Environ combien d'heures par jour passes-tu habituellement sur des sites ou des applications de médias sociaux comme Instagram, Snapchat, Twitter, Facebook, Ask.fm, soit pour y afficher quelque chose, soit pour voir ce qui est affiché ?

- 1 Moins d'une heure par jour
- 2 Environ une heure par jour
- 3 Environ 2 heures par jour
- 4 3 à 4 heures par jour
- 5 5 à 6 heures par jour
- 6 Au moins 7 heures par jour
- 7 J'utilise les médias sociaux, mais pas tous les jours
- 8 J'utilise Internet, mais je n'utilise pas les médias sociaux
- 9 Je n'utilise pas du tout Internet

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

- A9.** Dans l'ensemble, quelles notes obtiens-tu habituellement à l'école ? (Choisis une seule réponse.)
- 90% - 100% (A+ la plupart du temps)
 - 80% - 89% (A ou A- la plupart du temps)
 - 70% - 79% (B la plupart du temps)
 - 60% - 69% (C la plupart du temps)
 - 50% - 59% (D la plupart du temps)
 - Moins de 50% (F la plupart du temps)

- A9a.** En moyenne, combien de temps consacres-tu à tes devoirs chaque semaine à l'extérieur de l'école ?
- Je n'ai pas de devoirs
 - Moins d'une heure par semaine
 - Environ 1 à 2 heures par semaine
 - Environ 3 à 4 heures par semaine
 - Environ 5 à 6 heures par semaine
 - Environ 7 heures ou plus par semaine

- A9b.** Certaines personnes aiment beaucoup l'école, d'autres, non. Que penses-tu de l'école ?
- J'aime beaucoup l'école
 - J'aime assez l'école
 - J'aime un peu l'école
 - Je n'aime pas beaucoup l'école
 - Je n'aime pas du tout l'école

- A9c.** As-tu déjà été suspendu, expulsé ou exclu de l'école au cours de ta vie ?
- Oui
 - Non

- A9d.** À l'école, jusqu'à quel point as-tu peur que quelqu'un te fasse du mal, te menace ou te prenne quelque chose ?
- J'ai très peur
 - J'ai plutôt peur
 - Je n'ai pas très peur
 - Je n'ai pas peur du tout

Pour les 3 questions suivantes, dis-nous si tu es d'accord ou en désaccord avec les énoncés.

- A10.** Je me sens en sécurité à l'école.
- Tout à fait d'accord
 - Plutôt d'accord
 - Plutôt en désaccord
 - Tout à fait en désaccord

- A11.** Je me sens proche des gens de cette école.

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt en désaccord
- Tout à fait en désaccord

- A12.** Je sens que je fais partie de cette école.

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt en désaccord
- Tout à fait en désaccord

- A13.** Supposons que l'échelle ci-dessous illustre ton école. En haut de l'échelle se trouvent les élèves les plus respectés et qui ont la meilleure réputation à l'école. Au bas de l'échelle se trouvent les élèves que personne ne respecte et qui sont exclus.

Coches la case qui indique où tu te situes sur cette échelle.

<input type="checkbox"/>	10	<input type="checkbox"/>	Meilleure réputation
<input type="checkbox"/>	09	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	08	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	07	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	06	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	05	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	04	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	03	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	02	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	01	<input type="checkbox"/>	Pire réputation

- A14.** Au cours des 4 DERNIÈRES SEMAINES (c'est-à-dire les 20 derniers jours d'école), combien de jours d'école complets as-tu manqués ? (Écris «0» si tu n'en as pas manqué.)

J'ai manqué _____ jours d'école complets au cours des 4 dernières semaines.

- A15.** En général, comment vas-tu à l'école ? (Choisis une seule réponse.)

- En voiture, camionnette, camion, VUS
- En autobus scolaire
- En autobus de transport en commun
- À pied
- À bicyclette
- En métro ou tramway
- Autre

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

Les questions suivantes se rapportent à tes parents. Par « parents », « mère », ou « père », nous entendons les personnes que tu considères comme tes parents. Ils pourraient être tes parents de naissance, parents adoptifs, beaux-parents, ou parents nourriciers.

A16. Tes parents sont-ils nés au Canada ?

- 1 Deux parents (ou plus) sont nés au Canada
- 2 Un parent est né au Canada
- 3 Aucun parent n'est né au Canada

A17. Quel est le niveau d'éducation de ton père ?

- 1 Terminé ses études universitaires
- 2 Assisté aux cours de l'université
- 3 Terminé ses études collégiales
- 4 Assisté aux cours du collège
- 5 Terminé ses études secondaires
- 6 Assisté aux cours de l'école secondaire
- 7 N'a pas assisté aux cours de l'école secondaire
- 8 Je ne sais pas
- 9 Je n'ai pas de père

A18. Quel est le niveau d'éducation de ta mère ?

- 1 Terminé ses études universitaires
- 2 Assisté aux cours de l'université
- 3 Terminé ses études collégiales
- 4 Assisté aux cours du collège
- 5 Terminé ses études secondaires
- 6 Assisté aux cours de l'école secondaire
- 7 N'a pas assisté aux cours de l'école secondaire
- 8 Je ne sais pas
- 9 Je n'ai pas de mère

A19. À quelle fréquence parles-tu de tes problèmes ou de tes sentiments avec au moins un de tes parents ?

- 1 Toujours
- 2 Habituellement
- 3 Quelquefois
- 4 Rarement
- 5 Jamais

A20. Supposons que l'échelle ci-dessous illustre la société canadienne. En haut de l'échelle se trouvent les personnes dans la « meilleure position ». Elles ont le plus d'argent, elles sont les mieux instruites et leurs emplois leur procurent le plus de respect. Au bas de l'échelle se trouvent les personnes dans la « pire position ». Elles ont le moins d'argent, sont peu instruites, n'ont pas d'emplois ou ont des emplois que personne ne veut.

Maintenant, pense à ta famille. Coche la case portant le numéro qui correspond le mieux, d'après toi, à la position de ta famille sur cette échelle.

<input type="checkbox"/>	10	<input type="checkbox"/>	Meilleure position
<input type="checkbox"/>	09	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	08	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	07	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	06	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	05	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	04	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	03	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	02	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	01	<input type="checkbox"/>	Pire position

Les questions suivantes se rapportent à la consommation du tabac, d'alcool et d'autres drogues.

Réponds à toutes les questions, même si tu n'as jamais essayé ces drogues.

B1. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois as-tu fumé des CIGARETTES de tabac?

- 01 J'ai fumé quelques bouffées jusqu'à une cigarette entière au cours des 12 derniers mois
- 02 J'ai fumé plus d'une cigarette, mais pas tous les jours
- 03 1 à 2 cigarettes par jour
- 04 3 à 5 cigarettes par jour
- 05 6 à 10 cigarettes par jour
- 06 11 à 15 cigarettes par jour
- 07 16 à 20 cigarettes par jour
- 08 21 à 29 cigarettes par jour
- 09 Plus de 30 cigarettes par jour
- 10 J'ai fumé, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 11 Jamais fumé de cigarette

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

B2. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux le nombre de cigarettes de tabac que tu as fumé DE TA VIE ?

- 1 Je n'ai jamais fumé de cigarettes de ma vie, même pas une bouffée
- 2 De ma vie, j'ai déjà pris quelque bouffées de cigarette, ou j'en ai fumé une complètement
- 3 Je n'ai fumé que 2 ou 3 cigarettes de ma vie
- 4 J'ai fumé plus de 3 cigarettes, mais moins de 100 cigarettes de ma vie
- 5 J'ai fumé 100 cigarettes ou plus de ma vie, mais rien au cours du dernier mois
- 6 J'ai fumé 100 cigarettes ou plus de ma vie et quelques-unes au cours du dernier mois, mais pas tous les jours
- 7 J'ai fumé 100 cigarettes de ma vie et au moins une cigarette tous les jours au cours du dernier mois

B3. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois as-tu fait usage d'ALCOOL boissons fortes (rhum, whisky, etc.), vin, bière, coolers ?

- 01 J'ai pris une gorgée d'alcool pour essayer
- 02 Je n'en ai bu que lors d'événements spéciaux (par exemple, en vacances ou à un mariage)
- 03 Une fois par mois ou moins
- 04 2 ou 3 fois par mois
- 05 Une fois par semaine
- 06 2 ou 3 fois par semaine
- 07 4 ou 5 fois par semaine
- 08 Presque tous les jours - 6 ou 7 fois par semaine
- 09 J'ai bu de l'alcool, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 10 Jamais bu d'alcool

B5. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois as-tu fait usage du drogue « SPICE » (également connu sous le nom de « K2 », « K3 », « Blaze », « Black Mamba », « legal weed », « fake pot », « IZMS ») ?

- 1 1 ou 2 fois
- 2 3 à 5 fois
- 3 6 à 9 fois
- 4 10 à 19 fois
- 5 20 à 39 fois
- 6 40 fois ou plus
- 7 J'ai déjà fait usage, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 8 Jamais fait usage
- 9 Ne sais pas ce que c'est le « spice »

B6. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois as-tu fait usage d'un MÉDICAMENT CONTRE LA TOUX OU LE RHUME comme Robitussin DM, Benylin DM (également connu sous le nom de « robos », « dex », « DXM », « sizzurp », « purple drank ») pour te geler ou avoir un buzz ?

- 1 1 ou 2 fois
- 2 3 à 5 fois
- 3 6 à 9 fois
- 4 10 à 19 fois
- 5 20 à 39 fois
- 6 40 fois ou plus
- 7 J'ai déjà fait usage, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 8 Jamais fait usage d'un médicament contre la toux/le rhume pour me geler

Pour les questions suivantes, si tu ne sais pas ce que c'est une drogue ou si tu ne l'as jamais entendu parler, choisis seulement la case « ne sais pas ».

B4. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois as-tu fait usage de CANNABIS (également connu sous le nom de marijuana, « weed », « pot », « herbe », haschisch, « hash », huile de hasch, etc.)?

- 1 1 ou 2 fois
- 2 3 à 5 fois
- 3 6 à 9 fois
- 4 10 à 19 fois
- 5 20 à 39 fois
- 6 40 fois ou plus
- 7 J'ai déjà fait usage de cannabis, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 8 Jamais fait usage de cannabis
- 9 Ne sais pas ce que c'est le cannabis

B7. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois as-tu pris des ADRÉNOCHROMES (aussi connus sous le nom de « wagon wheels », « dreens ») ?

- 1 1 ou 2 fois
- 2 3 à 5 fois
- 3 6 à 9 fois
- 4 10 à 19 fois
- 5 20 à 39 fois
- 6 40 fois ou plus
- 7 J'ai fait usage, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 8 Jamais fait usage
- 9 Ne sais pas ce que sont les adrénocromes

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

C1. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois as-tu pris des PILULES POUR SUPPRIMER LA DOULEUR (comme Percocet, Percodan, Tylenol #3, Demerol, Dilaudid, OxyNeo, codéine) SANS ORDONNANCE ou sans qu'un médecin t'ait dit d'en prendre ? (Il ne s'agit pas des Tylenol, Advil, ou Aspirin ordinaires que tout le monde peut acheter dans une pharmacie.)

- 1 1 ou 2 fois
- 2 3 à 5 fois
- 3 6 à 9 fois
- 4 10 à 19 fois
- 5 20 à 39 fois
- 6 40 fois ou plus
- 7 J'ai fait usage sans ordonnance, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 8 Jamais fait usage sans ordonnance
- 9 Ne sais pas ce que sont les pilules pour supprimer la douleur

C2a. Quelquefois, les médecins donnent des médicaments aux élèves qui sont hyperactifs ou qui ont des problèmes de se concentrer à l'école. Ça s'appelle le trouble d'hyperactivité avec déficit de l'attention (THADA).

Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois as-tu pris des médicaments pour traiter le THADA (comme Ritalin, Concerta, Adderall, Dexedrine) SUR ORDONNANCE ou parce qu'un médecin t'a dit d'en prendre ?

- 1 Une fois par jour
- 2 Deux fois par jour
- 3 3 fois par jour
- 4 4 fois ou plus par jour
- 5 J'ai fait usage sur ordonnance, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 6 Jamais fait usage sur ordonnance
- 7 Ne sais pas ce que sont ces médicaments

C2. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois as-tu pris des médicaments pour traiter le THADA (comme Ritalin, Concerta, Adderall, Dexedrine) SANS ORDONNANCE ou sans qu'un médecin vous ait dit d'en prendre ?

- 1 1 ou 2 fois
- 2 3 à 5 fois
- 3 6 à 9 fois
- 4 10 à 19 fois
- 5 20 à 39 fois
- 6 40 fois ou plus
- 7 J'ai fait usage sans ordonnance, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 8 Jamais fait usage sans ordonnance
- 9 Ne sais pas ce que sont ces médicaments

Les questions suivantes se rapportent à la consommation d'alcool. Par une « consommation » d'alcool, on entend un verre de vin, une bouteille de bière, un cooler, un petit verre de liqueur, ou un autre type de boisson alcoolisée.

Réponds à toutes les questions, même si tu n'as jamais essayé de l'alcool.

D2. Si ça t'est déjà arrivé, en quelle année scolaire as-tu bu plus d'une petite gorgée d'alcool pour la première fois ?

- 01 4^e année ou avant
- 02 5^e année
- 03 6^e année
- 04 7^e année
- 05 8^e année
- 10 Je n'ai jamais bu plus de quelques gorgées d'alcool de ma vie

D3. Au cours des 4 DERNIÈRES SEMAINES, combien de fois as-tu bu d'alcool (boissons fortes, vin, bière ou coolers) ?

- 1 Une ou deux fois
- 2 Une ou deux fois par semaine
- 3 3 ou 4 fois par semaine
- 4 5 ou 6 fois par semaine
- 5 Une fois par jour
- 6 Plus qu'une fois par jour
- 7 Je n'ai pas bu d'alcool au cours des 4 dernières semaines
- 8 Ne bois pas d'alcool de ma vie

D4. Au cours des 4 DERNIÈRES SEMAINES, combien de fois as-tu pris 5 VERRES D'ALCOOL OU PLUS lors de la MÊME OCCASION ?

- 1 Une seule fois
- 2 2 fois
- 3 3 fois
- 4 4 fois
- 5 5 fois ou plus
- 6 Je n'ai pas pris un verre d'alcool au cours des 4 dernières semaines
- 7 Je n'ai pas pris cinq verres d'alcool ou plus lors de la même occasion au cours des 4 dernières semaines
- 8 Ne bois pas d'alcool de ma vie

D5. Au cours des 4 DERNIÈRES SEMAINES, le fait de boire d'alcool EST-CE QUE ÇA T'A RENDU IVRE (c'est-à-dire, tu as tellement bu que tu n'as pas pu faire ce que tu voulais faire, ou tu as vomi) ?

- 1 Une seule fois
- 2 2 fois
- 3 3 fois
- 4 4 fois
- 5 5 fois ou plus
- 6 Je n'ai pas pris un verre d'alcool au cours des 4 dernières semaines
- 7 Je n'ai pas pris cinq verres d'alcool ou plus lors de la même occasion au cours des 4 dernières semaines
- 8 Ne bois pas d'alcool dans ma vie

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

D6. Combien de verres d'alcool prends-tu habituellement par jour quand tu bois ?

- 1 1 verre
- 2 2 à 3 verres
- 3 4 verres
- 4 5 à 7 verres
- 5 8 verres ou plus
- 6 Ne bois pas d'alcool
- 7 Je n'ai jamais bu d'alcool de ma vie

Les 2 questions suivantes se rapportent au **cannabis** (également connu sous le nom de marijuana, « weed », « pot », « herbe », hachisch, « hash », hash oil).

Réponds à toutes les questions, même si tu n'as jamais pris de cannabis.

E1. Si ça t'est déjà arrivé, quand as-tu pris du cannabis (aussi connu sous le nom de marijuana, « herbe », « pot », de hachisch, de hasch et d'huile de hasch) pour la première fois ?

- 1 Je n'ai jamais pris de cannabis au cours de ma vie
- 2 4^e année ou avant
- 3 5^e année
- 4 6^e année
- 5 7^e année
- 6 8^e année

E2. Si ça t'est déjà arrivé au cours des **4 DERNIÈRES SEMAINES**, combien de fois as-tu pris du cannabis ?

- 1 Je n'ai jamais pris de cannabis
- 2 Je n'en ai pas pris au cours des 4 dernières semaines
- 3 1 ou 2 fois
- 4 1 ou 2 fois par semaine
- 5 3 ou 4 fois par semaine
- 6 5 ou 6 fois par semaine
- 7 Une fois par jour
- 8 Plus d'une fois par jour

Les 2 questions suivantes se rapportent à des véhicules, tels que des voitures, des camionnettes, des camions, des VUS, ou des motocyclettes.

G1. Au cours des **12 DERNIERS MOIS**, combien de fois es-tu monté dans un véhicule conduit par une personne qui avait bu de l'alcool ?

- 01 Jamais
- 02 Une fois
- 03 2 fois
- 04 3 fois
- 05 4 fois
- 06 5 fois
- 07 6 fois
- 08 7 fois
- 09 8 fois ou plus
- 10 Pas certain

G2. Au cours des **12 DERNIERS MOIS**, combien de fois es-tu monté dans une voiture conduite par quelqu'un qui avait pris de la drogue (autre que l'alcool) ?

- 01 Jamais
- 02 Une fois
- 03 2 fois
- 04 3 fois
- 05 4 fois
- 06 5 fois
- 07 6 fois
- 08 7 fois
- 09 8 fois ou plus
- 10 Pas certain

Les questions suivantes se rapportent à ta santé.

I1. Comment évalues-tu ta santé physique ?

- 1 Excellente
- 2 Très bonne
- 3 Bonne
- 4 Pas très bonne
- 5 Mauvaise

I2. Au cours des **7 DERNIERS JOURS**, combien de journées as-tu fait de l'exercice pour un total d'**AU MOINS 60 MINUTES** par jour ? Additionnes tout le temps que tu as passé pour n'importe quelle activité physique qui t'a fait augmenter le battement de cœur et respirer fort quelquefois. (Parmi les exemples on compte la marche rapide, la course, le patin à roues alignées, la bicyclette, la danse, la planche à roulettes, la natation, le football, le basketball, le rugby.) Inclus toutes les activités à l'école et en dehors de l'école.

- 1 Aucun jour
- 2 1 jour
- 3 2 jours
- 4 3 jours
- 5 4 jours
- 6 5 jours
- 7 6 jours
- 8 7 jours

I3. Au cours des **5 DERNIERS JOURS D'ÉCOLE**, combien de journées as-tu participé à une activité physique pour **AU MOINS 20 MINUTES** qui t'a fait augmenter le battement de cœur et respirer fort quelquefois **DANS UN COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE** à l'école ?

- 1 Je ne me suis pas actuellement inscrit au cours d'éducation physique
- 2 Aucun jour
- 3 1 jour
- 4 2 jours
- 5 3 jours
- 6 4 jours
- 7 5 jours

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

14. Au cours des **5 DERNIERS JOURS D'ÉCOLE**, combien de jours as-tu été physiquement actif à l'extérieur après les cours (p. ex., pour jouer à des jeux ou faire du sport) ? (Ne compte pas ton trajet de l'école à la maison ni tes activités à l'intérieur.)
- 0 jour
 - 1 à 2 jours
 - 3 à 4 jours
 - 5 jours
15. Au cours des **7 DERNIERS JOURS**, environ combien d'heures par jour, en moyenne, as-tu : regardé la télé ou des films, joué à des jeux vidéos ou électroniques, clavardé, envoyé des courriels ou navigué sur Internet pendant ton temps libre?
- Aucun
 - Moins d'une heure par jour
 - 1 à 2 heures par jour
 - 3 à 4 heures par jour
 - 5 à 6 heures par jour
 - 7 heures ou plus par jour
 - Pas certain
16. En moyenne, combien de fois par jour manges-tu des fruits et des légumes ? (N'inclues pas les jus.)
- 0 fois par jour
 - 1 fois par jour
 - 2 fois par jour
 - 3 fois par jour
 - 4 fois par jour
 - 5 fois par jour
 - 6 fois ou plus par jour
17. Au cours des **7 DERNIERS JOURS**, combien de fois as-tu bu une cannette, une bouteille ou un verre de boisson gazeuse (comme du Coke, du Pepsi, du Sprite), une boisson énergétique (comme du Gatorade), des boissons aux fruits ou de la limonade, ou du thé ou du café déjà sucrés (comme du thé glacé ou un Frappuccino) ? (N'inclus pas les boissons gazeuses diète, le jus de fruits pur, le G2 ou l'eau pure.)
- Un fois au cours des derniers 7 jours
 - 2 à 4 fois au cours des derniers 7 jours
 - 5 à 6 fois au cours des derniers 7 jours
 - Une fois par jour
 - Plus d'une fois par jour
 - Je n'ai pas bu ces boissons au cours des 7 derniers jours
18. Au cours des **7 DERNIERS JOURS**, combien de fois as-tu bu une cannette de boisson caféine à haute énergie, comme Red Bull, Rockstar, Amp, Full Throttle, Monster, etc. ?
- Un fois au cours des derniers 7 jours
 - 2 à 4 fois au cours des derniers 7 jours
 - 5 à 6 fois au cours des derniers 7 jours
 - Une fois par jour
 - Plus d'une fois par jour
 - Je n'ai pas bu de boisson énergisantes au cours des 7 derniers jours, mais j'en ai bu au cours des 12 derniers mois
 - Je n'ai pas bu de boisson énergisantes au cours des 7 derniers jours, ni au cours des 12 derniers mois
19. Quand ils arrivent à l'école ou vont au lit, certains jeunes ont faim parce qu'il n'y a pas assez à manger à la maison. Cela t'arrive-t-il souvent ?
- Toujours
 - Souvent
 - Parfois
 - Jamais
110. En moyenne, au cours d'un soir d'école, combien d'heures dors-tu la nuit ?
- 4 heures ou moins
 - 5 heures
 - 6 heures
 - 7 heures
 - 8 heures
 - 9 heures
 - 10 heures ou plus

Les 2 questions suivantes se rapportent aux boissons que tu as bues au cours des 7 derniers jours. Pense à tous les repas et collations pris du lever au coucher. Pense aux repas pris à la maison, à l'école, aux restaurants ou ailleurs.

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

111. Quelle est ta taille actuelle sans chaussures ?

Ci-dessous une liste des tailles en pieds et pouces, et les chiffres correspondants en centimètres ("cm"). Choisis la taille qui se rapproche le plus de la tienne.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 4 pieds 4 pouces/ 132 cm
ou moins | <input type="checkbox"/> 5 pieds 5 pouces/ 165 cm |
| <input type="checkbox"/> 4 pieds 5 pouces/ 135 cm | <input type="checkbox"/> 5 pieds 6 pouces/ 168 cm |
| <input type="checkbox"/> 4 pieds 6 pouces/ 137 cm | <input type="checkbox"/> 5 pieds 7 pouces/ 170 cm |
| <input type="checkbox"/> 4 pieds 7 pouces/ 140 cm | <input type="checkbox"/> 5pieds 8 pouces / 173 cm |
| <input type="checkbox"/> 4 pieds 8 pouces/ 142 cm | <input type="checkbox"/> 5pieds 9 pouces/ 175 cm |
| <input type="checkbox"/> 4 pieds 9 pouces/ 145 cm | <input type="checkbox"/> 5 pieds 10 pouces/ 178 cm |
| <input type="checkbox"/> 4 pieds 10 pouces/ 147 cm | <input type="checkbox"/> 5 pieds 11 pouces/ 180 cm |
| <input type="checkbox"/> 4 pieds 11 pouces/ 150 cm | <input type="checkbox"/> 6 pieds/ 183 cm |
| <input type="checkbox"/> 5 pieds/ 152 cm | <input type="checkbox"/> 6 pieds 1 pouce/ 185 cm |
| <input type="checkbox"/> 5 pieds 1 pouce/ 155 cm | <input type="checkbox"/> 6 pieds 2 pouces/ 188 cm |
| <input type="checkbox"/> 5 pieds 2 pouces/ 157 cm | <input type="checkbox"/> 6 pieds 3 pouces/ 191 cm |
| <input type="checkbox"/> 5 pieds 3 pouces/ 160 cm | <input type="checkbox"/> 6 pieds 4 pouces/ 193 cm |
| <input type="checkbox"/> 5 pieds 4 pouces/ 163 cm | <input type="checkbox"/> 6 pieds 5 pouces/ 196 cm |
| | <input type="checkbox"/> 6 pieds 6 pouces/ 198 cm |
- ou plus**

112. Quel est ton poids actuel sans chaussures ? Ci-dessous une liste des poids en livres et les chiffre approximatifs en kilogrammes ("kg"). Choisis le poids qui se rapproche le plus du tien.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 80 livres/ 36 kg ou moins | <input type="checkbox"/> 181-185 livres/ 82-84 kg |
| <input type="checkbox"/> 81-85 livres/ 37-39 kg | <input type="checkbox"/> 186-190 livres/ 84-86 kg |
| <input type="checkbox"/> 86-90 livres/ 39-41 kg | <input type="checkbox"/> 191-195 livres/ 87-88 kg |
| <input type="checkbox"/> 91-95 livres/ 41-43 kg | <input type="checkbox"/> 196-200 livres/ 89-91 kg |
| <input type="checkbox"/> 96-100 livres/ 43-45 kg | <input type="checkbox"/> 201-205 livres/ 91-93 kg |
| <input type="checkbox"/> 101-105 livres/ 46-48 kg | <input type="checkbox"/> 206-210 livres/ 93-95 kg |
| <input type="checkbox"/> 106-110 livres/ 48-50 kg | <input type="checkbox"/> 211-215 livres/ 96-98 kg |
| <input type="checkbox"/> 111-115 livres/ 50-52 kg | <input type="checkbox"/> 216-220 livres/ 98-100 kg |
| <input type="checkbox"/> 116-120 livres/ 53-54 kg | <input type="checkbox"/> 221-225 livres/100-102 kg |
| <input type="checkbox"/> 121-125 livres/ 55-57 kg | <input type="checkbox"/> 226-230 livres/102-104 kg |
| <input type="checkbox"/> 126-130 livres/ 57-59 kg | <input type="checkbox"/> 231-235 livres/105-107 kg |
| <input type="checkbox"/> 131-135 livres/ 59-61 kg | <input type="checkbox"/> 236-240 livres/107-109 kg |
| <input type="checkbox"/> 136-140 livres/ 62-64 kg | <input type="checkbox"/> 241-245 livres/109-111 kg |
| <input type="checkbox"/> 141-145 livres/ 64-66 kg | <input type="checkbox"/> 246-250 livres/112-114 kg |
| <input type="checkbox"/> 146-150 livres/ 66-68 kg | <input type="checkbox"/> 251-255 livres/114-116 kg |
| <input type="checkbox"/> 151-155 livres/ 68-70 kg | <input type="checkbox"/> 256-260 livres/116-118 kg |
| <input type="checkbox"/> 156-160 livres/ 71-73 kg | <input type="checkbox"/> 261-265 livres/118-120 kg |
| <input type="checkbox"/> 161-165 livres/ 73-75 kg | <input type="checkbox"/> 266-270 livres/121-122 kg |
| <input type="checkbox"/> 166-170 livres/ 75-77 kg | <input type="checkbox"/> 271-275 livres/123-125 kg |
| <input type="checkbox"/> 171-175 livres/ 77-79 kg | <input type="checkbox"/> 276-280 livres/125-127 kg |
| <input type="checkbox"/> 176-180 livres/ 80-82 kg | <input type="checkbox"/> 281 livres/127 kg ou plus |

Les 2 questions suivantes portent sur les traumatismes crâniens que tu pourrais avoir subis au cours des 12 derniers mois, surtout si une blessure à la tête de ce genre a entraîné des maux de tête, des étourdissements, une vue trouble, des vomissements, un sentiment de confusion ou de torpeur, ou des problèmes de mémoire.

113. As-tu subi un traumatisme crânien de ce genre au cours des 12 DERNIERS MOIS ?

- Je n'ai jamais subi un traumatisme crânien de ce genre au cours de ma vie
- J'ai déjà subi un traumatisme crânien de ce genre, au cours de ma vie mais pas au cours des 12 derniers mois
- Oui, j'ai subi un traumatisme crânien de ce genre au cours des 12 derniers mois

114. Si tu as subi un traumatisme crânien de ce genre au cours des 12 DERNIERS MOIS, quelle en était la cause ? (Ne coche qu'une seule réponse.)

- Je n'ai pas subi de traumatisme crâniende ce genre au cours des 12 derniers mois
- Accident de voiture/camion/motocyclette
- Accident d'un autre type de véhicule (comme une motoneige, un VTT ou un tracteur)
- Accident de bicyclette
- Hockey
- Soccer
- Autre sport d'équipe (p. ex., le football, le rugby ou le basketball)
- Autre activité sportive (p. ex., la planche à roulettes, le ski ou la planche à neige)
- Une chute accidentelle
- Dans une bagarre avec quelqu'un
- Victime d'intimidation (poussé) par quelqu'un
- Quelqu'un m'a lancé un objet délibérément (p. ex., une pierre ou un téléphone)
- J'ai été heurté par un objet accidentellement
- Autre cause non indiquée ci-dessus

115. As-tu déjà subi, au cours de ta vie, un traumatisme crânien qui t'a fait perdre connaissance pendant au moins cinq minutes, ou pour lequel tu as été hospitalisé pendant au moins une nuit ?

- Je n'ai jamais subi un traumatisme crânien de ce genre au cours de ma vie
- Oui, j'ai subi un traumatisme crânien de ce genre au cours de ma vie

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

Les questions suivantes se rapportent à tes sentiments (ta santé mentale ou émotionnelle).

Dans les questions suivantes, nous aimerions connaître l'état général de ta santé au cours des 4 dernières semaines.

J1a. Comment évaluerais-tu ta santé mentale ou émotionnelle ?

- 1 Excellent
- 2 Très bon
- 3 Bon
- 4 Pas très bon
- 5 Mauvais

J1b. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois as-tu vu un médecin, une infirmière ou un conseiller en raison de ta santé mentale ou émotionnelle ?

- 1 Je n'ai pas vu de médecin, d'infirmière ou de conseiller en raison de ma santé mentale ou émotionnelle au cours des 12 derniers mois
- 2 Une fois
- 3 2 ou 3 fois
- 4 4 ou 5 fois
- 5 6 ou 7 fois
- 6 8 ou 9 fois
- 7 10 ou 11 fois
- 8 12 fois ou plus

J1c. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, as-tu téléphoné à une ligne d'écoute téléphonique OU passé à un site Web (comme « Jeunesse, J'écoute ») parce que tu avais besoin de parler d'un problème à quelqu'un ?

- 1 Oui, j'ai téléphoné à une ligne d'écoute téléphonique seulement
- 2 Oui, j'ai mis une question sur un site Web seulement
- 3 Oui, j'ai téléphoné à une ligne d'écoute téléphonique et mis une question sur un site Web
- 4 Non

J1d. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, est-ce que ça t'est déjà arrivé de vouloir parler à quelqu'un au sujet d'un problème de santé mentale ou émotionnelle que tu avais, mais que tu ne savais pas à qui t'adresser ?

- 1 Oui
- 2 Non

J1e. Dans quelle mesure, selon toi, ta santé mentale ou émotionnelle affecte-t-elle tes résultats scolaires ?

- 1 Vraiment beaucoup
- 2 Beaucoup
- 3 Un peu
- 4 Pas du tout

J2a. Au cours des 4 DERNIÈRES SEMAINES, environ combien de fois as-tu été nerveux ?

- 1 Jamais
- 2 De temps en temps
- 3 Quelquefois
- 4 La plupart du temps
- 5 Tout le temps

J2b. Au cours des 4 DERNIÈRES SEMAINES, environ combien de fois as-tu été sans espoir ?

- 1 Jamais
- 2 De temps en temps
- 3 Quelquefois
- 4 La plupart du temps
- 5 Tout le temps

J2c. Au cours des 4 DERNIÈRES SEMAINES, environ combien de fois as-tu été inquiet ou agité ?

- 1 Jamais
- 2 De temps en temps
- 3 Quelquefois
- 4 La plupart du temps
- 5 Tout le temps

J2d. Au cours des 4 DERNIÈRES SEMAINES, environ combien de fois as-tu été si déprimé (triste) que rien ne pouvait te remonter le moral ?

- 1 Jamais
- 2 De temps en temps
- 3 Quelquefois
- 4 La plupart du temps
- 5 Tout le temps

J2e. Au cours des 4 DERNIÈRES SEMAINES, environ combien de fois as-tu senti que tout était un effort ?

- 1 Jamais
- 2 De temps en temps
- 3 Quelquefois
- 4 La plupart du temps
- 5 Tout le temps

J2f. Au cours des 4 DERNIÈRES SEMAINES, environ combien de fois as-tu senti que ta vie n'avait aucune valeur ?

- 1 Jamais
- 2 De temps en temps
- 3 Quelquefois
- 4 La plupart du temps
- 5 Tout le temps

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

J2g. Au cours des 4 DERNIÈRES SEMAINES, as-tu éprouvé du stress ou de la pression ?

- 1 Oui, c'était presque insupportable
- 2 Oui, beaucoup
- 3 Oui, quelque
- 4 Oui, un peu
- 5 Non, aucun

J3b. Au cours des 6 DERNIERS MOIS, t'est-il arrivé souvent d'avoir du mal à établir des priorités pour exécuter une tâche ?

- 1 Jamais
- 2 Rarement
- 3 Quelquefois
- 4 Souvent
- 5 Très souvent

J2h. Jusqu'à quel point es-tu en accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : Dans l'ensemble, je suis satisfait de moi-même.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 D'accord
- 3 En désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord

J3c. Au cours des 6 DERNIERS MOIS, t'est-il arrivé souvent d'oublier un rendez-vous ou une chose importante que tu devais faire ?

- 1 Jamais
- 2 Rarement
- 3 Quelquefois
- 4 Souvent
- 5 Très souvent

J2i. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, as-tu pensé sérieusement à essayer de te suicider ?

- 1 Oui
- 2 Non

J3d. Au cours des 6 DERNIERS MOIS, t'est-il arrivé souvent de remettre à plus tard une tâche complexe ?

- 1 Jamais
- 2 Rarement
- 3 Quelquefois
- 4 Souvent
- 5 Très souvent

J2j. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, as-tu réellement essayé de te suicider ?

- 1 Oui
- 2 Non

J3e. Au cours des 6 DERNIERS MOIS, t'est-il arrivé souvent de gigoter ou de bouger des pieds et des mains lorsque tu devais rester assis pendant longtemps ?

- 1 Jamais
- 2 Rarement
- 3 Quelquefois
- 4 Souvent
- 5 Très souvent

Les 6 prochaines questions portent sur tes sentiments et tes comportements au cours des 6 derniers mois.

J3a. Au cours des 6 DERNIERS MOIS, t'est-il arrivé souvent d'avoir du mal à finir un projet après avoir terminé les éléments les plus difficiles ?

- 1 Jamais
- 2 Rarement
- 3 Quelquefois
- 4 Souvent
- 5 Très souvent

J3f. Au cours des 6 DERNIERS MOIS, t'est-il arrivé souvent de te sentir hyperactif ou d'avoir l'impression de devoir faire quelque chose comme si tu y étais poussé par un moteur ?

- 1 Jamais
- 2 Rarement
- 3 Quelquefois
- 4 Souvent
- 5 Très souvent

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

Les 6 questions suivantes se rapportent aux brimades.

On veut dire par brimades qu'une ou plusieurs personnes agacent, blessent, font souffrir ou briment une autre personne volontairement et à répétition. Quand une personne est tenue exprès à l'écart des choses (exclusion), c'est aussi de l'intimidation.

K1a. Depuis septembre, de quel genre des brimades as-tu le plus souvent été victime à l'école ? (Choisis une seule réponse.)

- 1 Je n'ai pas été victime de brimades à l'école depuis septembre
- 2 Attaques physiques (p. ex., quelqu'un t'a battu, bousculé ou donné des coups de pieds)
- 3 Attaques verbales (p. ex., quelqu'un t'a taquiné ou menacé, ou a répandu des rumeurs à ton sujet)
- 4 Vols ou endommagements de tes effets personnels

K1b. Depuis septembre, combien de fois as-tu été victime de brimades à l'école ?

- 1 Je n'ai pas été victime de brimades à l'école depuis septembre
- 2 Tous les jours ou presque tous les jours
- 3 Environ une fois par semaine
- 4 Environ une fois par mois
- 5 Moins d'une fois par mois

K1c. Depuis septembre, quel genre de brimades as-tu infligé le plus souvent aux élèves de ton école ? (Choisissez une seule réponse.)

- 1 Je n'ai infligé de brimades à aucun élève à l'école depuis septembre
- 2 Attaques physiques (p. ex., battre, bousculer, ou donner des coups de pieds)
- 3 Attaques verbales (p. ex., taquiner, menacer, répandre des rumeurs à leur sujet)
- 4 Vols ou endommagements de leurs effets personnels

K1d. Depuis septembre, combien de fois as-tu infligé des brimades à d'autres élèves à l'école ?

- 1 Je n'ai infligé de brimades à aucun élève à l'école depuis septembre
- 2 Tous les jours ou presque tous les jours
- 3 Environ une fois par semaine
- 4 Environ une fois par mois
- 5 Moins d'une fois par mois

K1e. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois est-ce que quelqu'un t'a infligé des brimades ou s'en est-il pris à toi par Internet ou par voie électronique ?

- 1 N'utilise pas d'Internet ou un téléphone mobile
- 2 Jamais
- 3 Une fois
- 4 2 ou 3 fois
- 5 4 fois ou plus

K1f. Au cours des 12 derniers mois, combien de fois est-ce que tu as infligé des brimades à quelqu'un ou tu t'en es pris à quelqu'un par Internet ou par voie électronique?

- 1 N'utilise pas d'Internet ou un téléphone mobile
- 2 Jamais
- 3 Une fois
- 4 2 ou 3 fois
- 5 4 fois ou plus

K1g. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois est-ce que tu t'es battu à l'école ?

- 1 Jamais
- 2 Une fois
- 3 2 ou 3 fois
- 4 4 ou 5 fois
- 5 6 ou 7 fois
- 6 8 ou 9 fois
- 7 10 ou 11 fois
- 8 12 fois ou plus

K1h. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois as-tu été menacé ou blessé avec une arme telle qu'un pistolet, couteau ou bâton sur le terrain de l'école ?

- 1 Jamais
- 2 Une fois
- 3 2 ou 3 fois
- 4 4 ou 5 fois
- 5 6 ou 7 fois
- 6 8 ou 9 fois
- 7 10 ou 11 fois
- 8 12 fois ou plus

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

Les questions ci-dessous ont trait aux jeux d'argent et de hasard.

Réponds à toutes les questions, même si tu n'as jamais joué pour de l'argent.

L1. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois (si c'est le cas) as-tu fait chacune des choses suivantes ? (Inscris « 0 » si tu ne l'as pas fait.)

- a) Joué aux CARTES pour de l'argent ? _____ fois
- b) Joué aux DÉES pour de l'argent ? _____ fois
- c) Joué aux autres JEUX D'HABILITÉ (comme le billard, les fléchettes, les échecs, les quilles) pour de l'argent ? _____ fois
- d) Joué au BINGO pour de l'argent ? _____ fois
- e) Parié de l'argent dans des POOLS DE SPORTS ou DE SPORTS « FANTASY » ? _____ fois
- f) Acheté des billets de LOTERIE SPORTIVE (comme Sports Select ou Proline) ? _____ fois
- g) Acheté D'AUTRES BILLETS DE LOTERIE dans un magasin, y compris des loteries instantanées comme la 6-49, le Poker Lotto ou les cartes à gratter ? _____ fois
- h) Parié de l'argent dans des MACHINES DE JEUX VIDÉO, des MACHINES À SOUS, ou d'autres machines de jeux ? _____ fois
- i) Parié de l'argent dans un CASINO en Ontario ? _____ fois
- j) Parié de l'argent sur le résultat d'un JEU VIDÉO ? _____ fois
- k) Parié de l'argent sur un DÉFI ou un PARI PRIVÉ ? _____ fois
- l) Parié de l'argent au POKER EN LIGNE ? _____ fois
- m) Parié de l'argent au BINGO EN LIGNE ? _____ fois
- n) Parié de l'argent aux SPORTS EN LIGNE ? _____ fois
- o) Parié de l'argent à d'AUTRES JEUX EN LIGNE ? _____ fois
- p) Acheté un billet de LOTERIE EN LIGNE ? _____ fois
- q) Parié de l'argent d'AUTRES façons qui ne sont pas mentionnées ci-dessus ? _____ fois

L1r. Quel est le plus gros montant d'argent que tu aies parié en une seule occasion (à toute activité, y compris les billets de loterie) au cours des 12 DERNIERS MOIS ?

- 1 1 \$ ou moins
- 2 2 \$ à 9 \$
- 3 10 \$ à 49 \$
- 4 50 \$ à 99 \$
- 5 100 \$ à 199 \$
- 6 200 \$ ou plus
- 7 N'ai pas parié au cours des 12 derniers mois
- 8 N'ai jamais parié de ma vie

La section suivante porte sur les jeux vidéo joués sur un ordinateur, à la télévision, sur un téléphone cellulaire, ou dans une arcade.

Réponds aux questions, même si tu n'as jamais joué à des jeux vidéo.

L3a. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois as-tu joué à des jeux vidéo ?

- 1 Tous les jours ou presque
- 2 4 ou 5 fois par semaine
- 3 2 ou 3 fois par semaine
- 4 Une fois par semaine
- 5 2 ou 3 fois par mois
- 6 Une fois par mois ou moins
- 7 Je n'ai pas joué au cours des 12 derniers mois
- 8 Je n'ai jamais joué à des jeux vidéo

L3b. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, les jours où tu as joué à des jeux vidéo, combien d'heures par jour as-tu joué ?

- 1 Moins d'une heure par jour
- 2 Environ une heure par jour
- 3 2 heures par jour
- 4 3 à 4 heures par jour
- 5 5 à 6 heures par jour
- 6 Au moins 7 heures par jour
- 7 Je n'ai pas joué au cours des 12 derniers mois
- 8 Je n'ai jamais joué à des jeux vidéo

L3c. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, lorsque tu ne jouais pas à des jeux vidéo, y pensais-tu constamment (p. ex., tu pensais à la prochaine fois que tu jouais ou à la dernière fois que tu avais joué) ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Je ne joue pas à des jeux vidéo

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

L3d. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, as-tu passé de plus en plus de temps à jouer à des jeux vidéo ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Je ne joue pas à des jeux vidéo

L3j. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, as-tu délaissé tes devoirs, t'es-tu couché tard, ou as-tu passé moins de temps avec ta famille et tes amis à cause des jeux vidéo ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Je ne joue pas à des jeux vidéo

L3e. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, as-tu essayé de jouer moins souvent ou d'arrêter de jouer à des jeux vidéo, ou as-tu joué plus longtemps que prévu ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Je ne joue pas à des jeux vidéo

L3k. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, as-tu caché à ta famille ou tes amis le fait que tu joues à des jeux vidéo ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Je ne joue pas à des jeux vidéo

L3f. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, étais-tu irrité lorsque tu ne pouvais pas jouer à des jeux vidéo ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Je ne joue pas à des jeux vidéo

M1. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois (si c'est le cas) as-tu fait chacune des choses suivantes ? (Inscris « 0 » si tu ne l'as pas fait.)

- a) Conduit une voiture, un camion, un SUV/VUS (véhicule utilitaire sport) sans la permission de son propriétaire ? _____ fois
- b) Frappé ou endommagé exprès quelque chose qui ne t'appartenait pas ? _____ fois
- c) Vendu de la marijuana ou du haschisch ? _____ fois
- d) Pris des objets d'une valeur de 50 \$ ou moins qui ne t'appartenaient pas ? _____ fois
- e) Pris des objets d'une valeur de 50 \$ ou plus qui ne t'appartenaient pas ? _____ fois
- f) Battu ou blessé quelqu'un exprès (sans compter les bagarres que tu as peut-être eues avec un frère ou une sœur) ? _____ fois
- g) Entré par effraction dans un bâtiment fermé autre que ton propre domicile ? _____ fois
- h) Porté une arme, telle qu'un revolver ou un couteau (pas pour la chasse) ? _____ fois
- i) Parti de chez toi (c'est-à-dire tu as quitté ta maison sans la permission de ton père ou ta mère, ou des deux) ? _____ fois
- j) Mis le feu à quelque chose que tu ne devais pas ? _____ fois

L3g. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, as-tu joué à des jeux vidéo plus souvent lorsque tu ne te sentais pas bien (étais triste, en colère ou nerveux) ou que tu avais des problèmes ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Je ne joue pas à des jeux vidéo

L3h. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, lorsque tu as perdu ou n'as pas obtenu les résultats escomptés, as-tu continué de jouer pour atteindre ton but ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Je ne joue pas à des jeux vidéo

L3i. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, t'es-tu absenté de l'école ou du travail, as-tu menti ou volé, ou t'es-tu disputé avec quelqu'un afin de jouer à des jeux vidéo ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Je ne joue pas à des jeux vidéo

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

Voici les dernières questions. . .

N1. Dans l'ensemble, jusqu'à quel point as-tu trouvé le questionnaire facile à comprendre ?

- 1 Pas du tout facile
- 2 Pas très facile
- 3 Assez facile
- 4 Très facile

N2. En ce qui concerne la longueur du questionnaire, as-tu trouvé ...

- 1 Beaucoup trop long
- 2 Un peu trop long
- 3 À peu près juste
- 4 Un peu trop court

N3. Penses-tu que les questions dans ce sondage rendent la plupart des élèves mal à l'aise ...

- 1 Très mal à l'aise
- 2 Un peu mal à l'aise
- 3 Pas du tout mal à l'aise

Merci d'avoir participé à ce sondage provincial !

Indique l'heure à laquelle tu as terminé ce questionnaire :

____ : ____ (Par exemple, 10 : 45)
Heures Minutes

camh

Centre for Addiction and Mental Health
Centre de toxicomanie et de santé mentale



Institute for Social Research
York University



UNIVERSITY
of TORONTO

QUESTIONNAIRE 2017 À L'INTENTION DES ÉLÈVES DE L'ONTARIO

(9^e - 12^e année)

CECI N'EST PAS UN EXAMEN. Ces questions concernent ce que les élèves comme vous savent et pensent de l'alcool et des autres drogues (par exemple, le tabac, le cannabis, la cocaïne, et les médicaments), ainsi que votre attitude concernant l'usage de l'alcool et des autres drogues. **Toutefois, nous ne présumons pas que les élèves qui répondent au sondage ont déjà fait usage d'alcool ou d'autres drogues.** Les questions se rapportent également à votre santé en général et à vos sentiments.

N'INSCRIVEZ PAS VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE. Les renseignements que vous nous donnerez doivent rester strictement confidentiels. Nous vous demandons donc d'être complètement honnête et exact dans vos réponses aux questions. Si vous ne voulez pas répondre à une question, n'inscrivez rien. De plus, vous pouvez abandonner ce sondage à n'importe quel moment.

NOUS VOUS REMERCIONS VIVEMENT DE VOTRE COLLABORATION.

SS - A

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

AVANT DE COMMENCER À REMPLIR CE QUESTIONNAIRE, VÉUILLEZ INDIQUER LA DATE ET L'HEURE À LAQUELLE VOUS AVEZ COMMENCÉ.

___ ___ : ___ ___ (Par exemple, 10 : 05)
Heures Minutes

___ ___ / ___ ___ ___ ___ . 2 0 ___ ___ (Par exemple, 16 janv. 2017)
Jour Mois Année

INSTRUCTIONS POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE

Un choix de réponses suit la plupart des questions. Veuillez choisir la réponse qui vous convient le mieux et indiquer votre choix dans l'une des cases du côté gauche.

PAR EXEMPLE :

Lequel des points suivants décrit le mieux la raison pour laquelle vous avez choisi vos matières à l'école ?

- 1 J'en aurai besoin pour faire plus d'études
- 2 Elles m'aideront à trouver le genre de travail que je veux plus tard dans la vie
- 3 Je les aime et les trouve intéressantes
- 4 Je suis fort dans ces matières
- 5 Mes amis les feront

Pour simplification, le masculin est utilisé dans ce questionnaire, à moins d'indication contraire, pour toute information se rapportant aux garçons et aux filles.

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

La première série de questions se rapporte à vos antécédents et votre vie scolaire.

A6. Ce n'est pas tout le monde qui habite avec les deux parents dans le même foyer. Certains passent une partie de leur temps dans un foyer, et l'autre partie de leur temps dans un autre foyer.

Veillez choisir l'un des énoncés suivants qui décrit le mieux votre situation à propos de votre foyer.

- 1 Je vis dans un seul foyer
2 Je répartis mon temps entre deux foyers ou plus

A7. Lesquels des personnes suivantes vivent avec vous dans votre foyer principal ? (Veillez COCHER TOUT CE QUI S'APPLIQUE.)

- a Ma mère de naissance
b Ma belle-mère
c Ma mère adoptive
d Mon père de naissance
e Mon beau-père
f Mon père adoptif
g Mes grands-parents
h D'autres parents adultes
i Mes parents nourriciers
j Frères et/ou demi-frères
k Sœurs et/ou demi-sœurs
l Autres
m Je vis seul

A8. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux vos antécédents ? (Vous pouvez choisir plusieurs catégories.) Êtes-vous...?

- a **Blanc** (p. ex., Britannique, Français, Italien, Portugais, Ukrainien, Russe, Israélien)
b **Chinois**
c **Sud-Asiatique** (p. ex., Indien de l'Est, Pakistanais, Bengladais, Sri-lankais)
d **Noir** (Africain, Caribéen, de l'Amérique du Nord)
e **Autochtone** (membre d'une Première nation, Inuit, Métis, Indien sans statut)
f **Philippin**
g **Latino-Américain, Centraméricain, Sud-Américain** (p. ex., Mexicain, Brésilien, Chilien, Guatémaltèque, Vénézuélien, Colombien, Argentin, Salvadorien, de Costa Rica)
h **Asiatique du Sud-Est** (p. ex., Vietnamien, Cambodgien, Indonésien, Malaisien, Laotien)
i **Asiatique de l'Ouest ou Arabe** (p. ex., Égyptien, Saoudien, Syrien, Iranien, Iraqui, Libanais, Afghan, Palestinien)
j **Coréen**
k **Japonais**
l Je ne sais pas/Incertain

A8-s. Par qui êtes-vous attiré physiquement ?

- 1 Les garçons et les hommes
2 Les filles et les femmes
3 Les deux sexes
4 Personne ne m'attire
5 Je préfère ne pas répondre

A1. Quel âge avez-vous ?

- 10 10 ans ou moins
11 11 ans
12 12 ans
13 13 ans
14 14 ans
15 15 ans
16 16 ans
17 17 ans
18 18 ans
19 19 ans
20 20 ans ou plus

A2. Êtes-vous né de sexe masculin ou féminin ?

- 1 Masculin
2 Féminin

A2-s. Comment vous décrivez-vous ?

- 1 Garçon
2 Fille
3 Transgenre
4 Aucune de ces réponses
5 Je préfère ne pas répondre

A3. En quelle année scolaire êtes-vous inscrit ?

- 09 9e année
10 10e année
11 11e année
12 12e année

A4. Depuis combien de temps vivez-vous au Canada ?

- 1 Toute ma vie
2 2 ans ou moins
3 De 3 à 5 ans
4 De 6 à 10 ans
5 11 ans ou plus

A5. Quelle langue parlez-vous habituellement chez vous ?

- 1 Anglais
2 Français
3 Anglais et français
4 Anglais, français, et une autre langue
5 Anglais et une autre langue
6 Français et une autre langue
7 Autre(s) langue(s)

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

A8a. Environ combien d'heures par jour passez-vous habituellement sur des sites ou des applications de médias sociaux comme Instagram, Snapchat, Twitter, Facebook, Ask.fm, soit pour y afficher quelque chose, soit pour voir ce qui est affiché ?

- 1 Moins d'une heure par jour
- 2 Environ une heure par jour
- 3 Environ 2 heures par jour
- 4 3 à 4 heures par jour
- 5 5 à 6 heures par jour
- 6 Au moins 7 heures par jour

- 7 J'utilise les médias sociaux, mais pas tous les jours
- 8 J'utilise Internet, mais je n'utilise pas les médias sociaux
- 9 Je n'utilise pas du tout Internet

A8b-s. En moyenne, combien d'heures PAR SEMAINE travaillez-vous pour de l'argent en dehors de chez vous durant l'année scolaire ?

- 1 5 heures ou moins par semaine
- 2 De 6 à 10 heures par semaine
- 3 De 11 à 15 heures par semaine
- 4 De 16 à 20 heures par semaine
- 5 Plus de 20 heures par semaine

- 6 Je ne travaille pas pour de l'argent en dehors de chez moi

A9. Dans l'ensemble, quelles notes obtenez-vous habituellement à l'école ? (Veuillez choisir une seule réponse.)

- 1 90% - 100% (A+ la plupart du temps)
- 2 80% - 89% (A ou A- la plupart du temps)
- 3 70% - 79% (B la plupart du temps)
- 4 60% - 69% (C la plupart du temps)
- 5 50% - 59% (D la plupart du temps)
- 6 Moins de 50% (F la plupart du temps)

A9a. En moyenne, combien de temps consacrez-vous à vos devoirs chaque semaine à l'extérieur de l'école ?

- 1 Je n'ai pas de devoirs
- 2 Moins d'une heure par semaine
- 3 Environ 1 à 2 heures par semaine
- 4 Environ 3 à 4 heures par semaine
- 5 Environ 5 à 6 heures par semaine
- 6 Environ 7 heures ou plus par semaine

A9b. Certaines personnes aiment beaucoup l'école, d'autres, non. Que pensez-vous de l'école ?

- 1 J'aime beaucoup l'école
- 2 J'aime assez l'école
- 3 J'aime un peu l'école
- 4 Je n'aime pas beaucoup l'école
- 5 Je n'aime pas du tout l'école

A9c. Avez-vous déjà été suspendu, expulsé ou exclu de l'école au cours de votre vie ?

- 1 Oui
- 2 Non

A9d. À l'école, jusqu'à quel point avez-vous peur que quelqu'un vous fasse du mal, vous menace ou vous prenne quelque chose ?

- 1 J'ai très peur
- 2 J'ai plutôt peur
- 3 Je n'ai pas très peur
- 4 Je n'ai pas peur du tout

Pour les 3 questions suivantes, veuillez nous dire si vous êtes d'accord ou en désaccord avec les énoncés.

A10. Je me sens en sécurité à l'école.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord

A11. Je me sens proche des gens de cette école.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord

A12. Je sens que je fais partie de cette école.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord

A13. Supposons que l'échelle ci-dessous illustre votre école. En haut de l'échelle se trouvent les élèves les plus respectés et qui ont la meilleure réputation à l'école. Au bas de l'échelle se trouvent les élèves que personne ne respecte et qui sont exclus.

Veuillez cocher la case qui indique où vous vous situez sur cette échelle.

		10 <input type="checkbox"/> Meilleure réputation
		09 <input type="checkbox"/>
		08 <input type="checkbox"/>
		07 <input type="checkbox"/>
		06 <input type="checkbox"/>
		05 <input type="checkbox"/>
		04 <input type="checkbox"/>
		03 <input type="checkbox"/>
		02 <input type="checkbox"/>
		01 <input type="checkbox"/> Pire réputation

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

A14. Au cours des 4 DERNIÈRES SEMAINES (les 20 derniers jours d'école), combien de jours d'école complets avez-vous manqués ? (Inscrivez «0» si vous n'en avez pas manqué.)

J'ai manqué _____ jours d'école complets au cours des 4 dernières semaines.

A15. En général, comment allez-vous à l'école ? (Veuillez choisir une seule réponse.)

- 1 En voiture, camionnette, camion, VUS (passager)
- 2 En voiture camionnette, camion, VUS (conducteur)
- 3 En autobus scolaire
- 4 En autobus de transport en commun
- 5 À pied
- 6 À bicyclette
- 7 En métro ou tramway
- 8 Autre

Les questions suivantes se rapportent à vos parents. Par « parents », « mère », ou « père », nous entendons les personnes que vous considérez comme vos parents. Ils pourraient être vos parents de naissance, parents adoptifs, beaux-parents, ou parents nourriciers.

A16. Vos parents sont-ils nés au Canada ?

- 1 Deux parents (ou plus) sont nés au Canada
- 2 Un parent est né au Canada
- 3 Aucun parent n'est né au Canada

A17. Quel est le niveau d'éducation de votre père ?

- 1 Terminé ses études universitaires
- 2 Assisté aux cours de l'université
- 3 Terminé ses études collégiales
- 4 Assisté aux cours du collège
- 5 Terminé ses études secondaires
- 6 Assisté aux cours de l'école secondaire
- 7 N'a pas assisté aux cours de l'école secondaire
- 8 Je ne sais pas
- 9 Je n'ai pas de père

A18. Quel est le niveau d'éducation de votre mère ?

- 1 Terminé ses études universitaires
- 2 Assisté aux cours de l'université
- 3 Terminé ses études collégiales
- 4 Assisté aux cours du collège
- 5 Terminé ses études secondaires
- 6 Assisté aux cours de l'école secondaire
- 7 N'a pas assisté aux cours de l'école secondaire
- 8 Je ne sais pas
- 9 Je n'ai pas de mère

A19. Combien de fois parlez-vous de vos problèmes ou de vos sentiments avec au moins un de vos parents ?

- 1 Toujours
- 2 Habituellement
- 3 Quelquefois
- 4 Rarement
- 5 Jamais

A20. Supposons que l'échelle ci-dessous illustre la société canadienne. En haut de l'échelle se trouvent les personnes dans la « meilleure position ». Elles ont le plus d'argent, elles sont les mieux instruites et leurs emplois leur procurent le plus de respect. Au bas de l'échelle se trouvent les personnes dans la « pire position ». Elles ont le moins d'argent, sont peu instruites, n'ont pas d'emplois ou ont des emplois que personne ne veut.

Maintenant, pensez à votre famille. Cochez la case portant le numéro qui correspond le mieux, selon vous, à la position de votre famille sur cette échelle.

<input type="checkbox"/>	10	Meilleure position
<input type="checkbox"/>	09	
<input type="checkbox"/>	08	
<input type="checkbox"/>	07	
<input type="checkbox"/>	06	
<input type="checkbox"/>	05	
<input type="checkbox"/>	04	
<input type="checkbox"/>	03	
<input type="checkbox"/>	02	
<input type="checkbox"/>	01	Pire position

Les questions suivantes se rapportent à la consommation du tabac, d'alcool et de drogues.

Veuillez répondre à toutes les questions, même si vous n'avez jamais essayé ces drogues.

B1. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous fumé des CIGARETTES de tabac ?

- 01 J'ai fumé quelques bouffées jusqu'à une cigarette entière au cours des 12 derniers mois
- 02 J'ai fumé plus d'une cigarette, mais pas tous les jours
- 03 1 à 2 cigarettes par jour
- 04 3 à 5 cigarettes par jour
- 05 6 à 10 cigarettes par jour
- 06 11 à 15 cigarettes par jour
- 07 16 à 20 cigarettes par jour
- 08 21 à 29 cigarettes par jour
- 09 Plus de 30 cigarettes par jour
- 10 J'ai fumé, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 11 Jamais fumé de cigarette

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

B2. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux le nombre de cigarettes de tabac que vous avez fumé DE VOTRE VIE ?

- 1 Je n'ai jamais fumé de cigarettes de ma vie, même pas une bouffée
- 2 De ma vie, j'ai déjà pris quelque bouffées de cigarette, ou j'en ai fumé une complètement
- 3 Je n'ai fumé que 2 ou 3 cigarettes de ma vie
- 4 J'ai fumé plus de 3 cigarettes, mais moins de 100 cigarettes de ma vie
- 5 J'ai fumé 100 cigarettes ou plus de ma vie, mais rien au cours du dernier mois
- 6 J'ai fumé 100 cigarettes ou plus de ma vie et quelques-unes au cours du dernier mois, mais pas tous les jours
- 7 J'ai fumé 100 cigarettes de ma vie et au moins une cigarette tous les jours au cours du dernier mois

B3. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous fait usage D'ALCOOL – boissons fortes (rhum, whisky, etc.), vin, bière, coolers ?

- 01 J'ai pris une gorgée d'alcool pour essayer
- 02 Je n'en ai bu que lors d'événements spéciaux (par exemple, en vacances ou à un mariage)
- 03 Une fois par mois ou moins
- 04 2 ou 3 fois par mois
- 05 Une fois par semaine
- 06 2 ou 3 fois par semaine
- 07 4 ou 5 fois par semaine
- 08 Presque tous les jours - 6 ou 7 fois par semaine
- 09 J'ai bu de l'alcool, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 10 Jamais bu d'alcool

Pour les questions suivantes, si vous ne savez pas ce que c'est une drogue ou si vous ne l'avez jamais entendu parler, veuillez choisir seulement la case « ne sais pas ».

B4. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous fait usage de CANNABIS (également connu sous le nom de marijuana, « weed », « pot », « herbe », haschisch, « hash », huile de hasch, etc.) ?

- 1 1 ou 2 fois
- 2 3 à 5 fois
- 3 6 à 9 fois
- 4 10 à 19 fois
- 5 20 à 39 fois
- 6 40 fois ou plus
- 7 J'ai déjà fait usage de cannabis, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 8 Jamais fait usage de cannabis
- 9 Ne sais pas ce que c'est le cannabis

B5. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous fait usage du drogue « SPICE » (également connu sous le nom de « K2 », « K3 », « Blaze », « Black Mamba », « legal weed », « fake pot », « IZMS ») ?

- 1 1 ou 2 fois
- 2 3 à 5 fois
- 3 6 à 9 fois
- 4 10 à 19 fois
- 5 20 à 39 fois
- 6 40 fois ou plus
- 7 J'ai déjà fait usage, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 8 Jamais fait usage
- 9 Ne sais pas ce que c'est le « spice »

B6. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous fait usage d'un MÉDICAMENT CONTRE LA TOUX OU LE RHUME comme Robitussin DM, Benlyn DM (également connu sous le nom de « robos », « dex », « DXM », « sizzurp », « purple drank ») pour vous geler ou avoir un buzz ?

- 1 1 ou 2 fois
- 2 3 à 5 fois
- 3 6 à 9 fois
- 4 10 à 19 fois
- 5 20 à 39 fois
- 6 40 fois ou plus
- 7 J'ai déjà fait usage, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 8 Jamais fait usage d'un médicament contre la toux/le rhume pour me geler

B7. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous pris des ADRÉNOCHROMES (aussi connus sous le nom de « wagon wheels », « dreens ») ?

- 1 1 ou 2 fois
- 2 3 à 5 fois
- 3 6 à 9 fois
- 4 10 à 19 fois
- 5 20 à 39 fois
- 6 40 fois ou plus
- 7 J'ai fait usage, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 8 Jamais fait usage
- 9 Ne sais pas ce que sont les adrénocromes

B8-s. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous fait usage de la mescaline ou de la silocybine (également connu sous le nom de « CHAMPIGNONS MAGIQUES », « shrooms », « mesc », etc.) ?

- 1 1 ou 2 fois
- 2 3 à 5 fois
- 3 6 à 9 fois
- 4 10 à 19 fois
- 5 20 à 39 fois
- 6 40 fois ou plus
- 7 J'ai fait usage, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 8 Jamais fait usage
- 9 Ne sais pas ce que c'est ces drogues

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

B9-s. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous fait usage de LSD ou « d'acide » ?

- 1 1 ou 2 fois
- 2 3 à 5 fois
- 3 6 à 9 fois
- 4 10 à 19 fois
- 5 20 à 39 fois
- 6 40 fois ou plus
- 7 J'ai fait usage, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 8 Jamais fait usage
- 9 Ne sais pas ce que c'est le LSD

B10-s. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous fait usage de COCAÏNE (également connue sous le nom de « coke », « blow », « neige », « poudre », « snort », etc.) ?

- 1 1 ou 2 fois
- 2 3 à 5 fois
- 3 6 à 9 fois
- 4 10 à 19 fois
- 5 20 à 39 fois
- 6 40 fois ou plus
- 7 J'ai fait usage, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 8 Jamais fait usage
- 9 Ne sais pas ce que c'est la cocaïne

B11-s. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, avez-vous essayé de la cocaïne sous forme de « CRACK » ?

- 1 1 ou 2 fois
- 2 3 à 5 fois
- 3 6 à 9 fois
- 4 10 à 19 fois
- 5 20 à 39 fois
- 6 40 fois ou plus
- 7 J'ai fait usage, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 8 Jamais fait usage
- 9 Ne sais pas ce que c'est le « crack »

B12-s. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous fait usage des drogues appelées MDMA ou « ECSTASY » (également connue sous le nom de « Molly », « E », « X ») ?

- 1 1 ou 2 fois
- 2 3 à 5 fois
- 3 6 à 9 fois
- 4 10 à 19 fois
- 5 20 à 39 fois
- 6 40 fois ou plus
- 7 J'ai fait usage, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 8 Jamais fait usage
- 9 Ne sais pas ce que c'est le « ecstasy »

B13-s. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous fait usage de MÉTAMPHÉTAMINE ou MÉTAMPHÉTAMINE CRISTALLISÉE (également connue sous le nom de « speed », « crystal meth », « crank », « Ice », etc.) ?

- 1 1 ou 2 fois
- 2 3 à 5 fois
- 3 6 à 9 fois
- 4 10 à 19 fois
- 5 20 à 39 fois
- 6 40 fois ou plus
- 7 J'ai fait usage, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 8 Jamais fait usage
- 9 Ne sais pas ce que c'est ces drogues

B14-s. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous fait usage de D'HÉROÏNE (connue également sous le nom de « H », « junk », ou « smack », etc.) ?

- 1 1 ou 2 fois
- 2 3 à 5 fois
- 3 6 à 9 fois
- 4 10 à 19 fois
- 5 20 à 39 fois
- 6 40 fois ou plus
- 7 J'ai fait usage, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 8 Jamais fait usage d'héroïne
- 9 Ne sais pas ce que c'est l'héroïne

B15-s. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous fait usage de FENTANYL (connu également sous le nom de « greenies », « shady 80s », « fake Oxy », « China white ») ?

- 1 1 ou 2 fois
- 2 3 à 5 fois
- 3 6 à 9 fois.
- 4 10 à 19 fois
- 5 20 à 39 fois
- 6 40 fois ou plus
- 7 J'en ai fait usage, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 8 Jamais fait usage
- 9 Ne sais pas ce qu'est le fentanyl

C1. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous pris des PILULES POUR SUPPRIMER LA DOULEUR (comme Percocet, Percodan, Tylenol #3, Demerol, Dilaudid, OxyNeo, codéine) SANS ORDONNANCE ou sans qu'un médecin vous a dit d'en prendre ? (Il ne s'agit pas des Tylenol, Advil, ou Aspirin ordinaires que tout le monde peut acheter dans une pharmacie.)

- 1 1 ou 2 fois
- 2 3 à 5 fois
- 3 6 à 9 fois
- 4 10 à 19 fois
- 5 20 à 39 fois
- 6 40 fois ou plus
- 7 J'ai fait usage sans ordonnance, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 8 Jamais fait usage sans ordonnance
- 9 Ne sais pas ce que sont les pilules pour supprimer la douleur

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

C2a. Quelquefois, les médecins donnent des médicaments aux élèves qui sont hyperactifs ou qui ont des problèmes de se concentrer à l'école. Ça s'appelle le trouble d'hyperactivité avec déficit de l'attention (THADA).

Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous pris des médicaments pour traiter le THADA (comme Ritalin, Concerta, Adderall, Dexedrine) SUR ORDONNANCE ou parce qu'un médecin vous a dit d'en prendre ?

- 1 Une fois par jour
- 2 Deux fois par jour
- 3 3 fois par jour
- 4 4 fois ou plus par jour

- 5 J'ai fait usage sur ordonnance, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 6 Jamais fait usage sur ordonnance
- 7 Ne sais pas ce que sont ces médicaments

C2. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous pris des médicaments pour traiter le THADA (comme Ritalin, Concerta, Adderall, Dexedrine) SANS ORDONNANCE ou sans qu'un médecin vous a dit d'en prendre ?

- 1 1 ou 2 fois
- 2 3 à 5 fois
- 3 6 à 9 fois
- 4 10 à 19 fois
- 5 20 à 39 fois
- 6 40 fois ou plus

- 7 J'ai fait usage sans ordonnance, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 8 Jamais fait usage sans ordonnance
- 9 Ne sais pas ce que sont ces médicaments

C3-s. Des calmants ou tranquillisants sont quelquefois prescrits par le médecin pour aider les gens à dormir, à se calmer, ou à relaxer leurs muscles.

Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous pris des CALMANTS ou TRANQUILLISANTS (comme Valium, Ativan, Xanax) SUR ORDONNANCE ou parce qu'un médecin vous a dit d'en prendre ?

- 1 1 ou 2 fois
- 2 3 à 5 fois
- 3 6 à 9 fois
- 4 10 à 19 fois
- 5 20 à 39 fois
- 6 40 fois ou plus

- 7 J'ai fait usage sur ordonnance, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 8 Jamais fait usage sur ordonnance
- 9 Ne sais pas ce que sont les calmants

C4-s. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous fait usage de CALMANTS ou TRANQUILLISANTS (comme Valium, Ativan, Xanax, connus également sous le nom de « tranqs », « downers », etc.) SANS ORDONNANCE ou sans qu'un médecin vous a dit d'en prendre ?

- 1 1 ou 2 fois
- 2 3 à 5 fois
- 3 6 à 9 fois
- 4 10 à 19 fois
- 5 20 à 39 fois
- 6 40 fois ou plus

- 7 J'ai fait usage sans ordonnance, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 8 Jamais fait usage sans ordonnance
- 9 Ne sais pas ce que sont les calmants

Les questions suivantes se rapportent à la consommation d'alcool.

Par une « consommation » d'alcool, on entend un verre de vin, une bouteille de bière, un cooler, un petit verre de liqueur, ou un autre type de boisson alcoolisée.

Veillez répondre à toutes les questions, même si vous n'avez jamais essayé de l'alcool.

D2. Si ça vous est déjà arrivé, en quelle année scolaire avez-vous bu plus d'une petite gorgée d'alcool pour la première fois ?

- 01 4^e année ou avant
- 02 5^e année
- 03 6^e année
- 04 7^e année
- 05 8^e année
- 06 9^e année
- 07 10^e année
- 08 11^e année
- 09 12^e année

- 10 Je n'ai jamais bu plus de quelques gorgées d'alcool de ma vie

D3. Au cours des 4 DERNIÈRES SEMAINES, combien de fois avez-vous bu d'alcool (boissons fortes, vin, bière ou coolers) ?

- 1 Une ou deux fois
- 2 Une ou deux fois par semaine
- 3 3 ou 4 fois par semaine
- 4 5 ou 6 fois par semaine
- 5 Une fois par jour
- 6 Plus qu'une fois par jour

- 7 Je n'ai pas bu d'alcool au cours des 4 dernières semaines
- 8 Ne bois pas d'alcool de ma vie

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

D4. Au cours des 4 DERNIÈRES SEMAINES, combien de fois avez-vous pris 5 VERRES D'ALCOOL OU PLUS lors de la MÊME OCCASION ?

- 1 Une seule fois
- 2 2 fois
- 3 3 fois
- 4 4 fois
- 5 5 fois ou plus
- 6 Je n'ai pas pris un verre d'alcool au cours des 4 dernières semaines
- 7 Je n'ai pas pris cinq verres d'alcool ou plus lors de la même occasion au cours des 4 dernières semaines
- 8 Ne bois pas d'alcool de ma vie

D5. Au cours des 4 DERNIÈRES SEMAINES, le fait de boire d'alcool VOUS A-T-IL RENDU IVRE (c'est-à-dire, vous avez tellement bu que vous n'avez pas pu faire ce que vous vouliez faire, ou vous avez vomi) ?

- 1 Une seule fois
- 2 2 fois
- 3 3 fois
- 4 4 fois
- 5 5 fois ou plus
- 6 Je n'ai pas pris un verre d'alcool au cours des 4 dernières semaines
- 7 Je n'ai pas pris cinq verres d'alcool ou plus lors de la même occasion au cours des 4 dernières semaines
- 8 Ne bois pas d'alcool de ma vie

D6. Combien de verres d'alcool prenez-vous habituellement par jour quand vous buvez ?

- 1 1 verre
- 2 2 à 3 verres
- 3 4 verres
- 4 5 à 7 verres
- 5 8 verres ou plus
- 6 Ne bois pas d'alcool
- 7 Je n'ai jamais bu d'alcool de ma vie

D6a-s. Combien de fois prenez-vous 5 verres ou plus en une seule occasion ?

- 1 Jamais
- 2 Moins d'une fois par mois
- 3 Environ une fois par mois
- 4 Environ une fois par semaine
- 5 Tous les jours ou presque tous les jours
- 6 Ne bois pas d'alcool
- 7 Je n'ai jamais bu d'alcool de ma vie

D6b-s. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous remarqué que vous n'étiez pas capable d'arrêter de boire une fois que vous aviez commencé ?

- 1 Pas une seule fois au cours des 12 derniers mois
- 2 Moins d'une fois par mois
- 3 Environ une fois par mois
- 4 Environ une fois par semaine
- 5 Tous les jours ou presque tous les jours
- 6 Ne bois pas d'alcool
- 7 Je n'ai jamais bu d'alcool de ma vie

D6c-s. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois n'avez-vous pas fait ce que vous deviez faire en raison de la consommation d'alcool ?

- 1 Pas une seule fois au cours des 12 derniers mois
- 2 Moins d'une fois par mois
- 3 Environ une fois par mois
- 4 Environ une fois par semaine
- 5 Tous les jours ou presque tous les jours
- 6 Ne bois pas d'alcool
- 7 Je n'ai jamais bu d'alcool de ma vie

D6d-s. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous eu besoin d'un verre le matin pour commencer votre journée après une soirée de grande consommation d'alcool ?

- 1 Pas une seule fois au cours des 12 derniers mois
- 2 Moins d'une fois par mois
- 3 Environ une fois par mois
- 4 Environ une fois par semaine
- 5 Tous les jours ou presque tous les jours
- 6 Ne bois pas d'alcool
- 7 Je n'ai jamais bu d'alcool de ma vie

D6e-s. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous eu un sentiment de culpabilité ou un remords en raison de votre consommation d'alcool ?

- 1 Pas une seule fois au cours des 12 derniers mois
- 2 Moins d'une fois par mois
- 3 Environ une fois par mois
- 4 Environ une fois par semaine
- 5 Tous les jours ou presque tous les jours
- 6 Ne bois pas d'alcool
- 7 Je n'ai jamais bu d'alcool de ma vie

D6f-s. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois n'avez-vous pas pu vous rappeler de ce qui s'est passé la veille en raison de votre consommation d'alcool ?

- 1 Pas une seule fois au cours des 12 derniers mois
- 2 Moins d'une fois par mois
- 3 Environ une fois par mois
- 4 Environ une fois par semaine
- 5 Tous les jours ou presque tous les jours
- 6 Ne bois pas d'alcool
- 7 Je n'ai jamais bu d'alcool de ma vie

D6g-s. Avez-vous ou quelqu'un d'autre été blessé en raison de votre consommation d'alcool ?

- 1 Non
- 2 Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 3 Oui, au cours des 12 derniers mois
- 4 Ne bois pas d'alcool
- 5 Je n'ai jamais bu d'alcool de ma vie

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

D6h-s. Un parent ou un ami ou un médecin ou un travailleur de soins de santé, s'est-il inquiété de votre consommation d'alcool ou vous a-t-il conseillé de la réduire ?

- 1 Non
- 2 Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois
- 3 Oui, au cours des 12 derniers mois
- 4 Ne bois pas d'alcool
- 5 Je n'ai jamais bu d'alcool de ma vie

D6i-s. Vos parents (ou tuteurs) vous permettent-ils, vous et vos amis, de boire de l'alcool à la maison pendant que vous faites la fête ou vous vous réunissez ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Je ne bois pas d'alcool
- 4 Je n'ai jamais bu d'alcool de ma vie

Les questions suivantes se rapportent aux drogues illégales ou sur ordonnance.

D7a-s. Au cours des **12 DERNIERS MOIS**, avez-vous pris de la drogue pour vous détendre, vous sentir mieux ou vous faire accepter ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Je n'ai pas pris de drogues au cours des 12 derniers mois
- 4 Je n'ai jamais pris de drogues

D7b-s. Au cours des **12 DERNIERS MOIS**, avez-vous pris de la drogue quand vous étiez seul ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Je n'ai pas pris de drogues au cours des 12 derniers mois
- 4 Je n'ai jamais pris de drogues

D7c-s. Au cours des **12 DERNIERS MOIS**, avez-vous oublié ce que vous avez fait sous l'effet de la drogue ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Je n'ai pas pris de drogues au cours des 12 derniers mois
- 4 Je n'ai jamais pris de drogues

D7d-s. Au cours des **12 DERNIERS MOIS**, avez-vous eu des ennuis alors que vous aviez pris de la drogue ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Je n'ai pas pris de drogues au cours des 12 derniers mois
- 4 Je n'ai jamais pris de drogues

D7e-s. Au cours des **12 DERNIERS MOIS**, les membres de votre famille ou vos amis, vous ont-ils dit de réduire votre usage de drogues ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Je n'ai pas pris de drogues au cours des 12 derniers mois
- 4 Je n'ai jamais pris de drogues

D8-s. Au cours des **12 DERNIERS MOIS**, avez-vous suivi un programme de traitement en raison de votre consommation d'alcool ou de drogue ?

- 1 Oui, pour alcool seulement
- 2 Oui, pour d'autres drogues seulement
- 3 Oui, pour alcool et autres drogues
- 4 Non

Les quelques questions suivantes se rapportent au **cannabis** (également connu sous le nom de marijuana, « weed », « pot », « herbe », hachisch, « hash », hash oil).

Veillez répondre à toutes les questions, même si vous n'avez jamais pris de cannabis.

E1. Si ça vous est déjà arrivé, quand avez-vous pris du cannabis (aussi connu sous le nom de marijuana, « herbe », « pot », de hachisch, de hasch et d'huile de hasch) pour la première fois ?

- 01 Je n'ai jamais pris de cannabis au cours de ma vie
- 02 4^e année ou avant
- 03 5^e année
- 04 6^e année
- 05 7^e année
- 06 8^e année
- 07 9^e année
- 08 10^e année
- 09 11^e année
- 10 12^e année

E2. Au cours des **4 DERNIÈRES SEMAINES**, combien de fois avez-vous pris du cannabis ?

- 1 Je n'ai jamais pris de cannabis
- 2 Je n'en ai pas pris au cours des 4 dernières semaines
- 3 1 ou 2 fois
- 4 1 ou 2 fois par semaine
- 5 3 ou 4 fois par semaine
- 6 5 ou 6 fois par semaine
- 7 Une fois par jour
- 8 Plus d'une fois par jour

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

Les questions suivantes se rapportent à des véhicules, tels que des voitures, des camionnettes, des camions, des VUS, ou des motocyclettes.

G1. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois êtes-vous monté dans un véhicule conduit par une personne qui avait bu de l'alcool ?

- 01 Jamais
- 02 Une fois
- 03 2 fois
- 04 3 fois
- 05 4 fois
- 06 5 fois
- 07 6 fois
- 08 7 fois
- 09 8 fois ou plus
- 10 Pas certain

G2. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois êtes-vous monté dans une voiture conduite par quelqu'un qui avait pris de la drogue (autre que l'alcool) ?

- 01 Jamais
- 02 Une fois
- 03 2 fois
- 04 3 fois
- 05 4 fois
- 06 5 fois
- 07 6 fois
- 08 7 fois
- 09 8 fois ou plus
- 10 Pas certain

G3-s. Quel type de permis de conduire possédez-vous ?

- 1 N'ai aucun permis
- 2 Un permis de conduire gradué de premier niveau (G1)
- 3 Un permis de conduire gradué de deuxième niveau (G2)
- 4 Un permis de conduire sans exemption (G)
- 5 Pas certain

G4-s. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous conduit un véhicule moins d'une heure après avoir consommé 2 verres d'alcool ou plus ?

- 01 Je n'ai pas conduit/Je ne sais pas conduire
- 02 Jamais
- 03 Une fois
- 04 2 fois
- 05 3 fois
- 06 4 fois
- 07 5 fois
- 08 6 fois
- 09 7 fois
- 10 8 fois ou plus

G5-s. Au cours des 12 DERNIER MOIS, combien de fois avez-vous conduit un véhicule une heure ou moins après avoir consommé de la marijuana ou du haschisch ?

- 01 Je n'ai pas conduit/Je ne sais pas conduire
- 02 Jamais
- 03 Une fois
- 04 2 fois
- 05 3 fois
- 06 4 fois
- 07 5 fois
- 08 6 fois
- 09 7 fois
- 10 8 fois ou plus

Les questions suivantes se rapportent à votre santé.

I1. Comment évaluez-vous votre santé physique ?

- 1 Excellente
- 2 Très bonne
- 3 Bonne
- 4 Pas très bonne
- 5 Mauvaise

I2. Au cours des 7 DERNIERS JOURS, combien de journées avez-vous fait de l'exercice pour un total d'AU MOINS 60 MINUTES par jour ? Veuillez additionner tout le temps que vous avez passé pour n'importe quelle activité physique qui vous a fait augmenter le battement de cœur et respirer fort quelquefois. (Parmi les exemples on compte la marche rapide, la course, le patin à roues alignées, la bicyclette, la danse, la planche à roulettes, la natation, le football, le basketball, le rugby.) Veuillez inclure toutes les activités à l'école et en dehors de l'école.

- 1 Aucun jour
- 2 1 jour
- 3 2 jours
- 4 3 jours
- 5 4 jours
- 6 5 jours
- 7 6 jours
- 8 7 jours

I3. Au cours des 5 DERNIERS JOURS D'ÉCOLE, combien de journées avez-vous participé à une activité physique pour AU MOINS 20 MINUTES qui vous a fait augmenter le battement de cœur et respirer fort quelquefois DANS UN COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE à l'école ?

- 1 Je ne me suis pas actuellement inscrit au cours d'éducation physique
- 2 Aucun jour
- 3 1 jour
- 4 2 jours
- 5 3 jours
- 6 4 jours
- 7 5 jours

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

14. Au cours des 5 DERNIERS JOURS D'ÉCOLE, combien de jours avez-vous été physiquement actif à l'extérieur après les cours (p. ex., pour jouer à des jeux ou faire du sport) ? (Ne comptez pas le trajet de l'école à la maison, ni les activités à l'intérieur.)
- 0 jour
 - 1 à 2 jours
 - 3 à 4 jours
 - 5 jours
15. Au cours des 7 DERNIERS JOURS, environ combien d'heures par jour, en moyenne, avez-vous : regardé la télé ou des films, joué à des jeux vidéos ou électroniques, clavardé, envoyé des courriels ou navigué sur Internet pendant votre temps libre ?
- Aucun
 - Moins d'une heure par jour
 - 1 à 2 heures par jour
 - 3 à 4 heures par jour
 - 5 à 6 heures par jour
 - 7 heures ou plus par jour
 - Ne sais pas
16. En moyenne, combien de fois par jour mangez-vous des fruits et des légumes ? (N'incluez pas les jus.)
- 0 fois par jour
 - 1 fois par jour
 - 2 fois par jour
 - 3 fois par jour
 - 4 fois par jour
 - 5 fois par jour
 - 6 fois ou plus par jour
17. Au cours des 7 DERNIERS JOURS, combien de fois avez-vous bu une cannette, une bouteille ou un verre de boisson gazeuse (comme du Coke, du Pepsi, du Sprite), une boisson énergétique (comme du Gatorade), des boissons aux fruits ou de la limonade, ou du thé ou du café déjà sucrés (comme le thé glacé ou un Frappuccino) ? (N'incluez pas les boissons gazeuses diète, le jus de fruits pur, le G2 ou l'eau pure.)
- Un fois au cours des derniers 7 jours
 - 2 à 4 fois au cours des derniers 7 jours
 - 5 à 6 fois au cours des derniers 7 jours
 - Une fois par jour
 - Plus d'une fois par jour
 - Je n'ai pas bu ces boissons au cours des 7 derniers jours
18. Au cours des 7 DERNIERS JOURS, combien de fois avez-vous bu une cannette de boisson caféine à haute énergie, comme Red Bull, Rockstar, Amp, Full Throttle, Monster, etc. ?
- Un fois au cours des derniers 7 jours
 - 2 à 4 fois au cours des derniers 7 jours
 - 5 à 6 fois au cours des derniers 7 jours
 - Une fois par jour
 - Plus d'une fois par jour
 - Je n'ai pas bu de boisson énergisantes au cours des 7 derniers jours, mais j'en ai bu au cours des 12 derniers mois
 - Je n'ai pas bu de boisson énergisantes au cours des 7 derniers jours, ni au cours des 12 derniers mois
19. Quand ils arrivent à l'école ou vont au lit, certains jeunes ont faim parce qu'il n'y a pas assez à manger à la maison. Cela vous arrive-t-il souvent?
- Toujours
 - Souvent
 - Parfois
 - Jamais
10. En moyenne, au cours de d'un soir d'école, combien d'heures dormez-vous la nuit ?
- 4 heures ou moins
 - 5 heures
 - 6 heures
 - 7 heures
 - 8 heures
 - 9 heures
 - 10 heures ou plus
11. Quelle est votre taille actuelle sans chaussures ? Ci-dessous une liste des tailles en pieds et pouces, et les chiffres correspondants en centimètres ("cm"). Veuillez choisir la taille qui se rapproche le plus de la vôtre.
- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 4 pieds 4 pouces/ 132 cm | <input type="checkbox"/> 5 pieds 5 pouces/ 165 cm |
| <input type="checkbox"/> 4 pieds 5 pouces/ 135 cm | <input type="checkbox"/> 5 pieds 6 pouces/ 168 cm |
| <input type="checkbox"/> 4 pieds 6 pouces/ 137 cm | <input type="checkbox"/> 5 pieds 7 pouces/ 170 cm |
| <input type="checkbox"/> 4 pieds 7 pouces/ 140 cm | <input type="checkbox"/> 5 pieds 8 pouces/ 173 cm |
| <input type="checkbox"/> 4 pieds 8 pouces/ 142 cm | <input type="checkbox"/> 5 pieds 9 pouces/ 175 cm |
| <input type="checkbox"/> 4 pieds 9 pouces/ 145 cm | <input type="checkbox"/> 5 pieds 10 pouces/ 178 cm |
| <input type="checkbox"/> 4 pieds 10 pouces/ 147 cm | <input type="checkbox"/> 5 pieds 11 pouces/ 180 cm |
| <input type="checkbox"/> 4 pieds 11 pouces/ 150 cm | <input type="checkbox"/> 6 pieds/ 183 cm |
| <input type="checkbox"/> 5 pieds/ 152 cm | <input type="checkbox"/> 6 pieds 1 pouce/ 185 cm |
| <input type="checkbox"/> 5 pieds 1 pouce/ 155 cm | <input type="checkbox"/> 6 pieds 2 pouces/ 188 cm |
| <input type="checkbox"/> 5 pieds 2 pouces/ 157 cm | <input type="checkbox"/> 6 pieds 3 pouces/ 191 cm |
| <input type="checkbox"/> 5 pieds 3 pouces/ 160 cm | <input type="checkbox"/> 6 pieds 4 pouces/ 193 cm |
| <input type="checkbox"/> 5 pieds 4 pouces/ 163 cm | <input type="checkbox"/> 6 pieds 5 pouces/ 196 cm |
| | <input type="checkbox"/> 6 pieds 6 pouces/ 198 cm |
- ou plus**

Les 2 questions suivantes se rapportent aux boissons que vous avez bues au cours des 7 derniers jours. Pensez à tous les repas et collations pris du lever au coucher. Pensez aux repas pris à la maison, à l'école, aux restaurants ou ailleurs.

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

I12. Quel est votre poids actuel sans chaussures ? Ci-dessous une liste des poids en livres et les chiffres approximatifs en kilogrammes ("kg"). Veuillez choisir le poids qui se rapproche le plus du vôtre.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> 80 livres/ 36 kg ou moins | <input type="checkbox"/> 181-185 livres/ 82-84 kg |
| <input type="checkbox"/> 81-85 livres/ 37-39 kg | <input type="checkbox"/> 186-190 livres/ 84-86 kg |
| <input type="checkbox"/> 86-90 livres/ 39-41 kg | <input type="checkbox"/> 191-195 livres/ 87-88 kg |
| <input type="checkbox"/> 91-95 livres/ 41-43 kg | <input type="checkbox"/> 196-200 livres/ 89-91 kg |
| <input type="checkbox"/> 96-100 livres/ 43-45 kg | <input type="checkbox"/> 201-205 livres/ 91-93 kg |
| <input type="checkbox"/> 101-105 livres/ 46-48 kg | <input type="checkbox"/> 206-210 livres/ 93-95 kg |
| <input type="checkbox"/> 106-110 livres/ 48-50 kg | <input type="checkbox"/> 211-215 livres/ 96-98 kg |
| <input type="checkbox"/> 111-115 livres/ 50-52 kg | <input type="checkbox"/> 216-220 livres/ 98-100 kg |
| <input type="checkbox"/> 116-120 livres/ 53-54 kg | <input type="checkbox"/> 221-225 livres/ 100-102 kg |
| <input type="checkbox"/> 121-125 livres/ 55-57 kg | <input type="checkbox"/> 226-230 livres/ 102-104 kg |
| <input type="checkbox"/> 126-130 livres/ 57-59 kg | <input type="checkbox"/> 231-235 livres/ 105-107 kg |
| <input type="checkbox"/> 131-135 livres/ 59-61 kg | <input type="checkbox"/> 236-240 livres/ 107-109 kg |
| <input type="checkbox"/> 136-140 livres/ 62-64 kg | <input type="checkbox"/> 241-245 livres/ 109-111 kg |
| <input type="checkbox"/> 141-145 livres/ 64-66 kg | <input type="checkbox"/> 246-250 livres/ 112-114 kg |
| <input type="checkbox"/> 146-150 livres/ 66-68 kg | <input type="checkbox"/> 251-255 livres/ 114-116 kg |
| <input type="checkbox"/> 151-155 livres/ 68-70 kg | <input type="checkbox"/> 256-260 livres/ 116-118 kg |
| <input type="checkbox"/> 156-160 livres/ 71-73 kg | <input type="checkbox"/> 261-265 livres/ 118-120 kg |
| <input type="checkbox"/> 161-165 livres/ 73-75 kg | <input type="checkbox"/> 266-270 livres/ 121-122 kg |
| <input type="checkbox"/> 166-170 livres/ 75-77 kg | <input type="checkbox"/> 271-275 livres/ 123-125 kg |
| <input type="checkbox"/> 171-175 livres/ 77-79 kg | <input type="checkbox"/> 276-280 livres/ 125-127 kg |
| <input type="checkbox"/> 176-180 livres/ 80-82 kg | <input type="checkbox"/> 281 livres/ 127 kg ou plus |

Les 2 questions suivantes portent sur les traumatismes crâniens que vous pourriez avoir subis au cours des **12 derniers mois**, surtout si une blessure à la tête de ce genre a entraîné des maux de tête, des étourdissements, une vue trouble, des vomissements, un sentiment de confusion ou de torpeur, ou des problèmes de mémoire.

I13. Avez-vous subi un traumatisme crânien de ce genre au cours des **12 DERNIERS MOIS** ?

- Je n'ai jamais subi un traumatisme crânien de ce genre au cours de ma vie
- Oui, j'ai déjà subi un traumatisme crânien de ce genre, au cours de ma vie mais pas au cours des 12 derniers mois
- Oui, j'ai subi un traumatisme crânien de ce genre au cours des 12 derniers mois

I14. Si vous avez subi un traumatisme crânien de ce genre au cours des **12 DERNIERS MOIS**, quelle en était la cause ? (Ne cochez qu'une seule réponse.)

- Je n'ai pas subi de traumatisme crânien de ce genre au cours des 12 derniers mois
- Accident de voiture/camion/motocyclette
- Accident d'un autre type de véhicule (comme une motoneige, un VTT ou un tracteur)
- Accident de bicyclette
- Hockey
- Soccer
- Autre sport d'équipe (p. ex., le football, le rugby ou le basketball)
- Autre activité sportive (p. ex., la planche à roulettes, le ski ou la planche à neige)
- Une chute accidentelle
- Dans une bagarre avec quelqu'un
- Victime d'intimidation (poussé) par quelqu'un
- Quelqu'un m'a lancé un objet délibérément (p. ex., une pierre ou un téléphone)
- J'ai été heurté par un objet accidentellement
- Autre cause non indiquée ci-dessus

I15. Avez-vous déjà subi, au cours de votre vie, un traumatisme crânien qui vous a fait perdre connaissance pendant au moins cinq minutes ou pour lequel vous avez été hospitalisé pendant au moins une nuit ?

- Je n'ai jamais subi de traumatisme crânien de ce genre au cours de ma vie
- Oui, j'ai subi un traumatisme crânien de ce genre au cours de ma vie

Les questions suivantes se rapportent à vos sentiments (votre santé mentale ou émotionnelle).

J1a. Comment évalueriez-vous votre santé mentale ou émotionnelle ?

- Excellent
- Très bon
- Bon
- Pas très bon
- Mauvais

J1b. Au cours des **12 DERNIERS MOIS**, combien de fois avez-vous vu un médecin, une infirmière ou un conseiller en raison de votre santé mentale ou émotionnelle ?

- Je n'ai pas vu de médecin, d'infirmière ou de conseiller en raison de ma santé mentale ou émotionnelle au cours des 12 derniers mois
- Une fois
- 2 ou 3 fois
- 4 ou 5 fois
- 6 ou 7 fois
- 8 ou 9 fois
- 10 ou 11 fois
- 12 fois ou plus

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

J1c. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, avez-vous téléphoné à une ligne d'écoute téléphonique OU passé à un site Web (comme « Jeunesse, J'écoute ») parce que vous aviez besoin de parler d'un problème à quelqu'un ?

- 1 Oui, j'ai téléphoné à une ligne d'écoute téléphonique seulement
- 2 Oui, j'ai mis une question sur un site Web seulement
- 3 Oui, j'ai téléphoné à une ligne d'écoute téléphonique et mis une question sur un site Web
- 4 Non

J1d. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, est-ce qu'il vous est déjà arrivé de vouloir parler à quelqu'un au sujet d'un problème de santé mentale ou émotionnelle que vous aviez, mais que vous ne saviez pas à qui vous adresser ?

- 1 Oui
- 2 Non

J1e. Dans quelle mesure, selon vous, votre santé mentale ou émotionnelle affecte-t-elle vos résultats scolaires ?

- 1 Vraiment beaucoup
- 2 Beaucoup
- 3 Un peu
- 4 Pas du tout

Dans les questions suivantes, nous aimerions connaître l'état général de votre santé au cours des 4 dernières semaines.

J2a. Au cours des 4 DERNIÈRES SEMAINES, environ combien de fois vous êtes-vous senti nerveux ?

- 1 Jamais
- 2 De temps en temps
- 3 Quelquefois
- 4 La plupart du temps
- 5 Tout le temps

J2b. Au cours des 4 DERNIÈRES SEMAINES, environ combien de fois vous êtes-vous senti sans espoir ?

- 1 Jamais
- 2 De temps en temps
- 3 Quelquefois
- 4 La plupart du temps
- 5 Tout le temps

J2c. Au cours des 4 DERNIÈRES SEMAINES, environ combien de fois vous êtes-vous senti inquiet ou agité ?

- 1 Jamais
- 2 De temps en temps
- 3 Quelquefois
- 4 La plupart du temps
- 5 Tout le temps

J2d. Au cours des 4 DERNIÈRES SEMAINES, environ combien de fois vous êtes-vous senti si déprimé (triste) que rien ne pouvait vous remonter le moral ?

- 1 Jamais
- 2 De temps en temps
- 3 Quelquefois
- 4 La plupart du temps
- 5 Tout le temps

J2e. Au cours des 4 DERNIÈRES SEMAINES, environ combien de fois avez-vous eu l'impression que tout était un effort ?

- 1 Jamais
- 2 De temps en temps
- 3 Quelquefois
- 4 La plupart du temps
- 5 Tout le temps

J2f. Au cours des 4 DERNIÈRES SEMAINES, environ combien de fois avez-vous eu l'impression que votre vie n'avait aucune valeur ?

- 1 Jamais
- 2 De temps en temps
- 3 Quelquefois
- 4 La plupart du temps
- 5 Tout le temps

J2g. Au cours des 4 DERNIÈRES SEMAINES, avez-vous éprouvé du stress ou de la pression ?

- 1 Oui, c'était presque insupportable
- 2 Oui, beaucoup
- 3 Oui, quelque
- 4 Oui, un peu
- 5 Non, aucun

J2h. Jusqu'à quel point êtes-vous en accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : Dans l'ensemble, je suis satisfait de moi-même.

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 D'accord
- 3 En désaccord
- 4 Tout à fait en désaccord

J2i. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, avez-vous pensé sérieusement à essayer de vous suicider ?

- 1 Oui
- 2 Non

J2j. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, avez-vous réellement essayé de vous suicider ?

- 1 Oui
- 2 Non

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

J2k-s. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, vous-a-t-on prescrit des médicaments pour traiter l'anxiété ou la dépression ?

- 1 Oui, pour l'anxiété seulement
- 2 Oui, pour la dépression seulement
- 3 Oui, pour l'anxiété et la dépression
- 4 Non

J2l-s. Avez-vous déjà vécu un événement traumatique ou négatif qui vous a affecté émotionnellement ou physiquement ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Pas certain

Les 6 prochaines questions portent sur vos sentiments et vos comportements au cours des 6 derniers mois.

J3a. Au cours des 6 DERNIERS MOIS, vous est-il arrivé souvent d'avoir du mal à finir un projet après avoir terminé les éléments les plus difficiles ?

- 1 Jamais
- 2 Rarement
- 3 Quelquefois
- 4 Souvent
- 5 Très souvent

J3b. Au cours des 6 DERNIERS MOIS, vous est-il arrivé souvent d'avoir du mal à établir des priorités pour exécuter une tâche ?

- 1 Jamais
- 2 Rarement
- 3 Quelquefois
- 4 Souvent
- 5 Très souvent

J3c. Au cours des 6 DERNIERS MOIS, vous est-il arrivé souvent d'oublier un rendez-vous ou une chose importante que vous deviez faire ?

- 1 Jamais
- 2 Rarement
- 3 Quelquefois
- 4 Souvent
- 5 Très souvent

J3d. Au cours des 6 DERNIERS MOIS, vous est-il arrivé souvent de remettre à plus tard une tâche complexe ?

- 1 Jamais
- 2 Rarement
- 3 Quelquefois
- 4 Souvent
- 5 Très souvent

J3e. Au cours des 6 DERNIERS MOIS, vous est-il arrivé souvent de gigoter ou de bouger les pieds et les mains lorsque vous deviez rester assis pendant longtemps ?

- 1 Jamais
- 2 Rarement
- 3 Quelquefois
- 4 Souvent
- 5 Très souvent

J3f. Au cours des 6 DERNIERS MOIS, vous est-il arrivé souvent de vous sentir hyperactif ou d'avoir l'impression de devoir faire quelque chose comme si vous y étiez poussé par un moteur ?

- 1 Jamais
- 2 Rarement
- 3 Quelquefois
- 4 Souvent
- 5 Très souvent

Les 6 questions suivantes se rapportent aux brimades.

On veut dire par brimades qu'une ou plusieurs personnes agacent, blessent, font souffrir ou briment une autre personne volontairement et à répétition. Quand une personne est tenue exprès à l'écart des choses (exclusion), c'est aussi de l'intimidation.

K1a. Depuis septembre, de quel genre de brimades avez-vous le plus souvent été victime à l'école ? (Veuillez choisir une seule réponse.)

- 1 Je n'ai pas été victime de brimades à l'école depuis septembre
- 2 Attaques physiques (p. ex., quelqu'un vous a battu, bousculé ou donné des coups de pieds)
- 3 Attaques verbales (p. ex., quelqu'un vous a taquiné ou menacé, ou a répandu des rumeurs à votre sujet)
- 4 Vols ou endommagements de vos effets Personnels

K1b. Depuis septembre, combien de fois avez-vous été victime de brimades à l'école ?

- 1 Je n'ai pas été victime de brimades à l'école depuis septembre
- 2 Tous les jours ou presque tous les jours
- 3 Environ une fois par semaine
- 4 Environ une fois par mois
- 5 Moins d'une fois par mois

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

K1c. Depuis septembre, quel genre de brimades avez-vous infligé le plus souvent aux élèves de votre école ? (Veuillez choisir une seule réponse.)

- 1 Je n'ai infligé de brimades à aucun élève à l'école depuis septembre
- 2 Attaques physiques (p. ex., battre, bousculer, ou donner des coups de pieds)
- 3 Attaques verbales (p. ex., taquiner, menacer, répandre des rumeurs à leur sujet)
- 4 Vols ou endommagements de leurs effets personnels

K1d. Depuis septembre, combien de fois avez-vous infligé des brimades à d'autres élèves à l'école ?

- 1 Je n'ai infligé de brimades à aucun élève à l'école depuis septembre
- 2 Tous les jours ou presque tous les jours
- 3 Environ une fois par semaine
- 4 Environ une fois par mois
- 5 Moins d'une fois par mois

K1e. Au cours de 12 DERNIERS MOIS, combien de fois est-ce que quelqu'un vous a infligé des brimades ou s'en est-il pris à vous par Internet ou par voie électronique ?

- 1 N'utilise pas d'Internet ou un téléphone mobile
- 2 Jamais
- 3 Une fois
- 4 2 ou 3 fois
- 5 4 fois ou plus

K1f. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous infligé des brimades à quelqu'un ou avez-vous harcelé quelqu'un sur Internet ou électroniquement ?

- 1 N'utilise pas d'Internet ou un téléphone mobile
- 2 Jamais
- 3 Une fois
- 4 2 ou 3 fois
- 5 4 fois ou plus

K1g. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois est-ce que vous êtes-vous battu à l'école ?

- 1 Jamais
- 2 Une fois
- 3 2 ou 3 fois
- 4 4 ou 5 fois
- 5 6 ou 7 fois
- 6 8 ou 9 fois
- 7 10 ou 11 fois
- 8 12 fois ou plus

K1h. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous été menacé ou blessé avec une arme telle qu'un pistolet, couteau ou bâton sur le terrain de l'école ?

- 1 Jamais
- 2 Une fois
- 3 2 ou 3 fois
- 4 4 ou 5 fois
- 5 6 ou 7 fois
- 6 8 ou 9 fois
- 7 10 ou 11 fois
- 8 12 fois ou plus

Les questions ci-dessous ont trait aux jeux d'argent et de hasard. Veuillez répondre à toutes les questions, même si vous n'avez jamais joué pour de l'argent.

L1. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois (le cas échéant) avez-vous fait chacune des choses suivantes ? (Inscrivez « 0 » si vous ne l'avez pas fait.)

- a) Joué aux CARTES pour de l'argent ? _____ fois
- b) Joué aux DÉS pour de l'argent ? _____ fois
- c) Joué aux autres JEUX D'HABILETÉ (comme le billard, les fléchettes, les échecs, les quilles) pour de l'argent ? _____ fois
- d) Joué au BINGO pour de l'argent ? _____ fois
- e) Parié de l'argent dans des POOLS DE SPORTS ou DE SPORTS « FANTASY » ? _____ fois
- f) Acheté des billets de LOTERIE SPORTIVE (comme Sports Select ou Proline) ? _____ fois
- g) Acheté D'AUTRES BILLETS DE LOTERIE dans un magasin, y compris des loteries instantanées comme la 6-49, le Poker Lotto ou les cartes à gratter ? _____ fois
- h) Parié de l'argent dans des MACHINES DE JEUX VIDÉO, des MACHINES À SOUS, ou d'autres machines de jeux ? _____ fois
- i) Parié de l'argent dans un CASINO en Ontario ? _____ fois
- j) Parié de l'argent sur le résultat d'un JEU VIDÉO ? _____ fois
- k) Parié de l'argent sur un DÉFI ou un PARI PRIVÉ ? _____ fois
- l) Parié de l'argent au POKER EN LIGNE ? _____ fois
- m) Parié de l'argent au BINGO EN LIGNE ? _____ fois
- n) Parié de l'argent aux SPORTS EN LIGNE ? _____ fois
- o) Parié de l'argent à d'AUTRES JEUX EN LIGNE ? _____ fois
- p) Acheté un billet de LOTERIE EN LIGNE ? _____ fois
- q) Parié de l'argent d'AUTRES façons qui ne sont pas mentionnées ci-dessus ? _____ fois

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

L1r. Quel est le plus gros montant d'argent que vous ayez parié en une seule occasion (à toute activité, y compris les billets de loterie) au cours des 12 DERNIERS MOIS ?

- 1 1 \$ ou moins
- 2 2 \$ à 9 \$
- 3 10 \$ à 49 \$
- 4 50 \$ à 99 \$
- 5 100 \$ à 199 \$
- 6 200 \$ ou plus
- 7 N'ai pas parié au cours des 12 derniers mois
- 8 N'ai jamais parié de ma vie

L2d-s. Au cours des 3 DERNIERS MOIS, vous est-il souvent arrivé de vous sentir mal parce que vous jouez ou pariez de l'argent ?

- 1 Jamais
- 2 Parfois
- 3 La plupart du temps
- 4 Presque toujours
- 5 Je n'ai pas joué à des jeux de hasard et d'argent au cours des 3 derniers mois
- 6 Je n'ai jamais joué de ma vie

Les questions suivantes portent sur les jeux de hasard et d'argent et les paris pour de l'argent au cours des 3 derniers mois.

L2a-s. Au cours des 3 DERNIERS MOIS, vous est-il souvent arrivé de vous absenter d'une répétition d'orchestre ou d'une séance d'entraînement sportif ou d'abandonner des activités parce que vous jouiez à des jeux de hasard ou d'argent ?

- 1 Jamais
- 2 Parfois
- 3 La plupart du temps
- 4 Presque toujours
- 5 Je n'ai pas joué à des jeux de hasard et d'argent au cours des 3 derniers mois
- 6 Je n'ai jamais joué de ma vie

L2b-s. Au cours des 3 DERNIERS MOIS, vous est-il souvent arrivé de délaisser des amis qui ne jouent pas ou ne parient pas afin de passer du temps avec des amis qui jouent ou qui parient ?

- 1 Jamais
- 2 Parfois
- 3 La plupart du temps
- 4 Presque toujours
- 5 Je n'ai pas joué à des jeux de hasard et d'argent au cours des 3 derniers mois
- 6 Je n'ai jamais joué de ma vie

L2c-s. Au cours des 3 DERNIERS MOIS, vous est-il souvent arrivé de planifier vos activités de jeu ?

- 1 Jamais
- 2 Parfois
- 3 La plupart du temps
- 4 Presque toujours
- 5 Je n'ai pas joué à des jeux de hasard et d'argent au cours des 3 derniers mois
- 6 Je n'ai jamais joué de ma vie

L2e-s. Au cours des 3 DERNIERS MOIS, vous est-il souvent arrivé de retourner jouer une autre journée pour récupérer l'argent que vous aviez perdu ?

- 1 Jamais
- 2 Parfois
- 3 La plupart du temps
- 4 Presque toujours
- 5 Je n'ai pas joué à des jeux de hasard et d'argent au cours des 3 derniers mois
- 6 Je n'ai jamais joué de ma vie

L2f-s. Au cours des 3 DERNIERS MOIS, vous est-il souvent arrivé de dissimuler vos activités de jeu ou vos paris à vos parents, d'autres membres de votre famille ou vos enseignants ?

- 1 Jamais
- 2 Parfois
- 3 La plupart du temps
- 4 Presque toujours
- 5 Je n'ai pas joué à des jeux de hasard et d'argent au cours des 3 derniers mois
- 6 Je n'ai jamais joué de ma vie

L2g-s. Au cours des 3 DERNIERS MOIS, vous est-il souvent arrivé de penser que vous aviez peut-être un problème de jeu ?

- 1 Jamais
- 2 Parfois
- 3 La plupart du temps
- 4 Presque toujours
- 5 Je n'ai pas joué à des jeux de hasard et d'argent au cours des 3 derniers mois
- 6 Je n'ai jamais joué de ma vie

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

Les jeux de hasard et d'argent et les paris peuvent causer certains comportements. Veuillez nous dire s'il vous est arrivé souvent de faire les choses suivantes au cours des 3 derniers mois.

L2h-s. Au cours des **3 DERNIERS MOIS**, vous est-il souvent arrivé d'utiliser de l'argent que vous aviez mis de côté pour un repas, des vêtements, une sortie au cinéma, etc. pour jouer, faire un pari ou rembourser des dettes de jeu ?

- 1 Jamais
- 2 1 à 3 fois
- 3 4 à 6 fois
- 4 7 fois ou plus
- 5 Je n'ai pas joué à des jeux de hasard et d'argent au cours des 3 derniers mois
- 6 Je n'ai jamais joué de ma vie

L2i-s. Au cours des **3 DERNIERS MOIS**, vous est-il souvent arrivé de voler de l'argent ou des objets de valeur pour jouer, faire un pari ou rembourser des dettes de jeu ?

- 1 Jamais
- 2 1 à 3 fois
- 3 4 à 6 fois
- 4 7 fois ou plus
- 5 Je n'ai pas joué à des jeux de hasard et d'argent au cours des 3 derniers mois
- 6 Je n'ai jamais joué de ma vie

La section suivante porte sur les **jeux vidéo** joués sur un ordinateur, à la télévision, sur un téléphone cellulaire, ou dans une arcade.

Veuillez répondre aux questions, même si vous n'avez jamais joué à des jeux vidéo.

L3a. Au cours des **12 DERNIERS MOIS**, combien de fois avez-vous joué à des jeux vidéo ?

- 1 Tous les jours ou presque
- 2 4 ou 5 fois par semaine
- 3 2 ou 3 fois par semaine
- 4 Une fois par semaine
- 5 2 ou 3 fois par mois
- 6 Une fois par mois ou moins
- 7 Je n'ai pas joué au cours des 12 derniers mois
- 8 Je n'ai jamais joué à des jeux vidéo

L3b. Au cours des **12 DERNIERS MOIS**, les jours où vous avez joué à des jeux vidéo, combien d'heures par jour avez-vous joué ?

- 1 Moins d'une heure par jour
- 2 Environ une heure par jour
- 3 2 heures par jour
- 4 3 à 4 heures par jour
- 5 5 à 6 heures par jour
- 6 Au moins 7 heures par jour
- 7 Je n'ai pas joué au cours des 12 derniers mois
- 8 Je n'ai jamais joué à des jeux vidéo

L3c. Au cours des **12 DERNIERS MOIS**, lorsque vous ne jouiez pas à des jeux vidéo, y pensiez-vous constamment (p. ex., vous pensiez à la prochaine fois que vous joueriez ou à la dernière fois que vous aviez joué) ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Je ne joue pas à des jeux vidéo

L3d. Au cours des **12 DERNIERS MOIS**, avez-vous passé de plus en plus de temps à jouer à des jeux vidéo ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Je ne joue pas à des jeux vidéo

L3e. Au cours des **12 DERNIERS MOIS**, avez-vous essayé de jouer moins souvent ou d'arrêter de jouer à des jeux vidéo, OU avez-vous joué plus longtemps que prévu ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Je ne joue pas à des jeux vidéo

L3f. Au cours des **12 DERNIERS MOIS**, étiez-vous agité ou irrité lorsque vous ne pouviez pas jouer à des jeux vidéo ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Je ne joue pas à des jeux vidéo

L3g. Au cours des **12 DERNIERS MOIS**, avez-vous joué à des jeux vidéo plus souvent lorsque vous ne vous sentiez pas bien (étiez triste, en colère ou nerveux) ou que vous aviez des problèmes ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Je ne joue pas à des jeux vidéo

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

L3h. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, lorsque vous avez perdu ou n'avez pas obtenu les résultats escomptés, avez-vous continué de jouer pour atteindre votre but ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Je ne joue pas à des jeux vidéo

L3i. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, vous êtes-vous absenté de l'école ou du travail, avez-vous menti ou volé, ou vous êtes-vous disputé avec quelqu'un afin de jouer à des jeux vidéo ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Je ne joue pas à des jeux vidéo

L3j. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, avez-vous délaissé vos devoirs, vous êtes-vous couché tard, ou avez-vous passé moins de temps avec votre famille et vos amis à cause des jeux vidéo ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Je ne joue pas à des jeux vidéo

L3k. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, avez-vous caché à votre famille ou vos amis le fait que vous jouez à des jeux vidéo ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Je ne joue pas à des jeux vidéo

La section suivante porte sur votre usage d'appareils électroniques (TÉLÉPHONES INTELLIGENTS, TABLETTES, ORDINATEURS PORTATIFS OU AUTRES, CONSOLES DE JEU) dans vos temps libres.

Ne tenez pas compte de l'usage d'appareils électroniques pour vos besoins scolaires ou au travail.

L4a-s. Dans vos temps libres, combien d'heures par jour, environ, utilisez-vous un appareil électronique pour texter, clavarder, envoyer des courriels, regarder des vidéos, jouer à des jeux, fréquenter les réseaux sociaux (Instagram, Snapchat, Facebook...) ou naviguer sur internet ?

- 1 Moins d'une heure par jour
- 2 Environ une heure par jour
- 3 2 heures par jour
- 4 3 à 4 heures par jour
- 5 5 à 6 heures par jour
- 6 Au moins 7 heures par jour
- 7 J'utilise les appareils électroniques, mais pas tous les jours
- 8 Je n'utilise pas ces appareils dans mon temps libre

L4b-s. Est-ce qu'il vous arrive souvent de passer plus de temps sur un appareil électronique que vous en aviez l'intention ?

- 1 Jamais
- 2 Rarement
- 3 Parfois
- 4 Assez souvent
- 5 Très souvent
- 6 Je n'utilise pas ces appareils dans mon temps libre

L4c-s. Est-ce qu'il vous arrive souvent de négliger vos devoirs parce que vous passez plus de temps sur un appareil électronique ?

- 1 Jamais
- 2 Rarement
- 3 Parfois
- 4 Assez souvent
- 5 Très souvent
- 6 Je n'utilise pas ces appareils dans mon temps libre

L4d-s. Est-ce que vos parents ou vos amis vous reprochent souvent le nombre d'heures que vous passez à utiliser un appareil électronique ?

- 1 Jamais
- 2 Rarement
- 3 Parfois
- 4 Assez souvent
- 5 Très souvent
- 6 Je n'utilise pas ces appareils dans mon temps libre

L4e-s. Est-ce qu'il vous arrive souvent de perdre des heures de sommeil parce que vous utilisez un appareil électronique tard le soir ?

- 1 Jamais
- 2 Rarement
- 3 Parfois
- 4 Assez souvent
- 5 Très souvent
- 6 Je n'utilise pas ces appareils dans mon temps libre

L4f-s. Est-ce qu'il vous arrive souvent de vous sentir nerveux lorsque vous n'utilisez pas d'appareils électroniques, et de vous sentir soulagé dès que vous y retournez ?

- 1 Jamais
- 2 Rarement
- 3 Parfois
- 4 Assez souvent
- 5 Très souvent
- 6 Je n'utilise pas ces appareils dans mon temps libre

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR

L4g-s. Est-ce qu'il vous arrive souvent de choisir de passer plus de temps avec un appareil électronique qu'avec vos amis ?

- 1 Jamais
- 2 Rarement
- 3 Parfois
- 4 Assez souvent
- 5 Très souvent
- 6 Je n'utilise pas ces appareils dans mon temps libre

Voici les dernières questions. . .

N1. Dans l'ensemble, jusqu'à quel point avez-vous trouvé le questionnaire facile à comprendre ?

- 1 Pas du tout facile
- 2 Pas très facile
- 3 Assez facile
- 4 Très facile

M1. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois (le cas échéant) avez-vous fait chacune des choses suivantes ? (Inscrivez « 0 » si vous ne l'avez pas fait.)

- a) Conduit une voiture, un camion, un SUV/VUS (véhicule utilitaire sport) sans la permission de son propriétaire ? _____ fois
- b) Frappé ou endommagé exprès quelque chose qui ne t'appartenait pas ? _____ fois
- c) Vendu de la marijuana ou du haschisch ? _____ fois
- d) Pris des objets d'une valeur de 50 \$ ou moins qui ne t'appartenaient pas ? _____ fois
- e) Pris des objets d'une valeur de 50 \$ ou plus qui ne t'appartenaient pas ? _____ fois
- f) Battu ou blessé quelqu'un exprès (sans compter les bagarres que tu as peut-être eues avec un frère ou une sœur) ? _____ fois
- g) Entré par effraction dans un bâtiment fermé autre que ton propre domicile ? _____ fois
- h) Porté une arme, telle qu'un revolver ou un couteau (pas pour la chasse) ? _____ fois
- i) Parti de chez toi (c'est-à-dire tu as quitté ta maison sans la permission de ton père ou ta mère, ou des deux) ? _____ fois
- j) Mis le feu à quelque chose que tu ne devais pas ? _____ fois

N2. En ce qui concerne la longueur du questionnaire, l'avez-vous trouvé ...

- 1 Beaucoup trop long
- 2 Un peu trop long
- 3 À peu près juste
- 4 Un peu trop court

N3. Pensez-vous que les questions dans ce sondage rendent la plupart des élèves mal à l'aise ...

- 1 Très mal à l'aise
- 2 Un peu mal à l'aise
- 3 Pas du tout mal à l'aise

Nous vous remercions d'avoir participé à ce sondage provincial!

Veillez indiquer l'heure à laquelle vous avez terminé ce questionnaire :

_____ : _____ (Par exemple, 10 : 45)
Heures Minutes